



LE DEVOIR

« Un clone des élections de 1985 »

Les péquistes sont
simplement restés
chez eux, estime
Pierre Drouilly

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Le résultat du scrutin de lundi tient à une grande explication: les péquistes sont restés chez eux. L'analyse du vote francophone le démontre de façon éclatante, a indiqué hier le sociologue Pierre Drouilly lors d'une table ronde organisée à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour dresser le bilan de la campagne électorale.

A 70,5 %, le taux de participation est le plus faible jamais enregistré pour des élections provinciales depuis 1927. Par rapport à 1998, ce taux a même chuté de 7,8 %. Ceci a entraîné une diminution des appuis de 1,8 % pour le Parti libéral du Québec mais de 10,1 % pour le Parti québécois.

Or, en analysant le vote francophone, Pierre Drouilly constate que dans l'ensemble du Québec, tant les libéraux que l'Action démocratique du Québec sont allés chercher plus d'appuis depuis 1998: une hausse de 2,8 % pour le PLQ et de 7,8 % pour l'ADQ. Le PQ, lui, a perdu 11,9 % de ses électeurs francophones. Ce recul est généralisé à travers le Québec, mais il ressort particulièrement dans des circonscriptions où le parti était fort. Dans la région de Québec, par exemple, le PQ avait récolté 46,5 % des voix en 1998. Cette fois-ci, cet appui est tombé à 29,5 %.

« La seule explication possible, c'est que le niveau de mécontentement des péquistes était assez élevé, mais pas au point de passer à l'adversaire libéral. Les gens sont simplement restés chez eux », a expliqué M. Drouilly.

Celui-ci récuse d'ailleurs l'analyse des médias qui ont parlé d'une vague libérale. « Il n'y a pas eu de vague en matière de votes exprimés, seulement quant

VOIR PAGE A 10: 1985

IDÉES

Sondages: que s'est-il vraiment passé?

Quel est le rôle des sondages en période électorale? Le président de Léger Marketing, Jean-Marc Léger, estime non seulement qu'ils constituent un élément de mesure mais qu'ils sont un acteur important lorsqu'on les publie quotidiennement. Ces baromètres quotidiens ont des effets pervers, certes, mais ils présentent plusieurs avantages, à la fois pour les électeurs et pour les partis politiques.

■ À lire en page A 9

L'opposition refuse d'accorder plus de pouvoirs aux arrondissements

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Les membres de l'opposition à l'hôtel de ville de Montréal sont disposés à prêter main-forte à l'administration du maire Gerald Tremblay pour contrer d'éventuelles défusions sur l'île. Mais leur appui n'est pas inconditionnel: en effet, ils refusent de souscrire à l'idée d'accorder aux arrondissements des pouvoirs de taxation et d'emprunt, comme le réclament certains élus de l'équipe du maire.

À l'instar de son prédécesseur Pierre Bourque, le chef de l'opposition, Martin Lemay, est favorable au concept d'« une île, une ville ». Il a donc réitéré son intention de collaborer avec l'administration dans ses

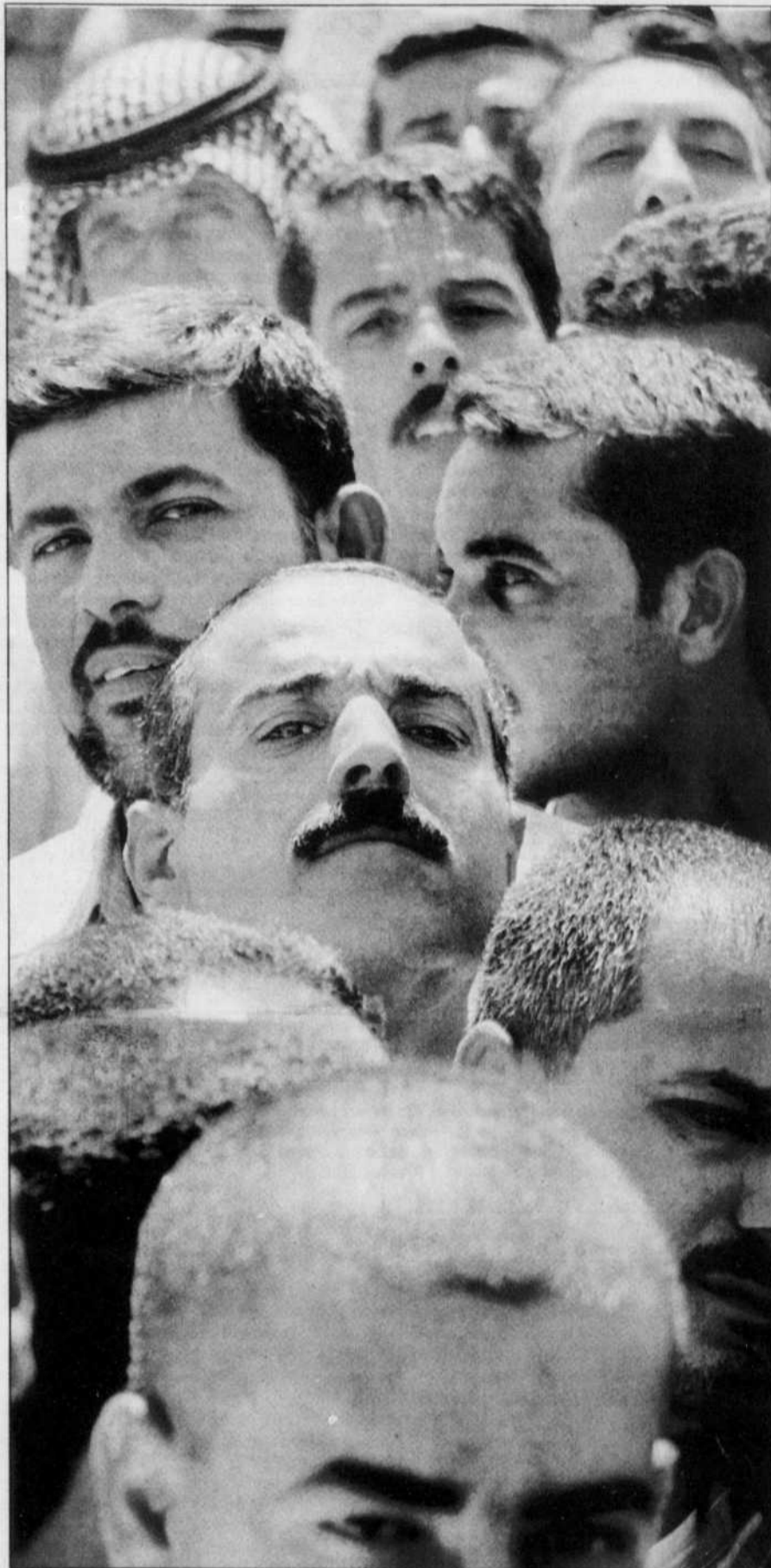
VOIR PAGE A 10: POUVOIRS

■ Autres informations en page A 3

INDEX

Annances.....	B 6	Météo.....	B 6
Avis publics.....	B 6	Mots croisés.....	B 6
Bourse.....	A 6	Plaisir.....	B 8
Cinéma.....	B 3	Sorties.....	B 6
Éditorial.....	A 8	Sports.....	B 7
Guerre.....	A 5	Télévision.....	B 3
Idées.....	A 9	Week-end.....	B 1

Rien ne se perd...



TIM SLOAN AGENCE FRANCE-PRESSE

APRÈS le chaos, le retour des forces de l'ordre. Hier à Bassora, deuxième ville d'Irak, plusieurs centaines d'hommes ont fait la file devant le quartier général de la police municipale dans l'espoir de devenir les nouveaux gardiens de la paix du régime en phase de reconstruction. Parmi eux, d'anciens policiers sous la dictature de Saddam Hussein qui, après avoir déposé leurs armes à l'arrivée des Américains, espèrent aujourd'hui remettre la main sur leur arme et le statut social qui l'accompagne.

On aurait pu sauver les trésors de Bagdad

Les principales pièces auraient été volées
par des gangs organisés

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR

Paris — On aurait facilement pu sauver les trésors du Musée archéologique national d'Irak, à Bagdad, dont les 32 salles ont été pillées vendredi dernier après l'invasion américaine de la ville. C'est l'opinion de plusieurs experts internationaux, dont une trentaine participait hier à Paris à une réunion extraordinaire de l'UNESCO afin d'évaluer les dégâts causés à l'un des patrimoines les plus précieux de l'humanité.

« Il aurait suffi qu'une unité spéciale protège le musée » qui n'est qu'à 300 mètres du ministère irakien de l'Information, dit McGuire Gibson, un archéologue de l'université de Chicago qui a dirigé des missions américaines à Nippur et Tell Razuk. « Les militaires américains ont une certaine responsabilité. Manifestement ils avaient d'autres priorités. [...] Je pense qu'ils avaient prévu de protéger le musée. Mais ils sont arrivés trop tard. »

Les 100 000 pièces du musée comprenaient notamment une col-

lection exceptionnelle de tablettes d'argile babyloniennes et sumériennes aux motifs cunéiformes. Un des premiers témoignages écrits de l'histoire. De la harpe d'Ur (4000 ans) au célèbre vase sumérien d'Uruk, en passant par les puissants taureaux ailés de Khorsabad, la collection illustrait la richesse des civilisations qui se sont succédé entre le Tigre et l'Euphrate depuis 7000 ans.

La conservatrice du musée de Bagdad a exigé en vain l'intervention des soldats américains, dit Salma El Radi, archéologue irakienne de l'université de New York. McGuire Gibson avait pourtant prévenu les autorités américaines depuis longtemps.

« Je croyais avoir fait le nécessaire pour faire comprendre l'importance de la question, dit-il. J'ai envoyé des lettres. En janvier, nous avons remis aux militaires la liste des centaines de sites archéologiques du pays. J'ai aussi contacté le New York Times et le Washington Post. Je croyais qu'ils allaient faire le nécessaire et que le musée serait protégé. Malheureusement, je n'ai pas dû contacter des militaires assez hauts gradés. Je ne sais pas ce qui s'est passé. »

VOIR PAGE A 10: TRÉSORS

Powell ira en Syrie

Damas ne veut
pas d'inspecteurs
en armement

AGENCE FRANCE-PRESSE
REUTERS

Washington — Le secrétaire d'État américain Colin Powell a déclaré hier qu'il envisageait une tournée au Proche-Orient sous peu pour appuyer une reprise du processus de paix israélo-palestinien et pour parler directement avec la Syrie des graves désaccords qui l'opposent à Washington.

Le chef de la diplomatie américaine a souhaité que ce déplacement se fasse « dans un avenir pas trop éloigné » tout en soulignant que le projet n'est pas encore bouclé.

Washington a récemment relancé ses accusations contre Damas en matière de soutien à des mouvements radicaux pro-palestiniens et de programmes d'armes de destruction massive, ainsi que d'asile à des dignitaires du régime déchu de Saddam Hussein. Ces accusations ont alimenté les craintes de voir les États-Unis attaquer la Syrie mais des responsables américains ont dit qu'il était « prématuré » d'envisager cette hypothèse.

M. Powell a également indiqué que ce voyage serait avant tout centré sur la relance de discussions israélo-palestiniennes et qu'il serait lié à la publication d'une « feuille de route », préparée avec l'ONU, l'Union européenne et la Russie, pour parvenir par étapes à un État palestinien en 2005.

Cette publication est liée à l'entrée en fonction du futur premier ministre palestinien, Mahmoud Abbas, qui pourrait avoir lieu la semaine prochaine, mais des responsables américains s'exprimant sous couvert de l'anonymat ont indiqué que le voyage de M. Powell ne devrait pas avoir lieu avant la fin avril ou le début mai.

Le département d'État avait déjà indiqué mercredi soir que M. Powell pourrait bientôt se rendre en Syrie pour tenter de désamorcer la crise avec ce pays.

La porte-parole du ministère syrien des Affaires étrangères a de son côté déclaré hier à l'AFP que si la visite à Damas de M. Powell se confirmait, il serait le « bienvenu ».

Le chef de la diplomatie syrienne, Farouk el-Chara, a déclaré hier que la Syrie n'acceptera pas la présence sur son sol d'inspecteurs en armement mais associera ses efforts à ceux qui veulent débarrasser le Proche-Orient de toute arme de destruction massive, conformément à la proposition qu'elle a récemment soumise à l'ONU.

Washington accuse la Syrie de mettre au point des armes chimiques, ce que Damas dément.

Prié par des journalistes, au Caire, de dire si son pays accepterait des inspections en armement, le ministre a

VOIR PAGE A 10: SYRIE



STÉPHANIE SINCLAIR AFP

LES ACTUALITÉS

Universités canadiennes

Nombre record d'inscriptions au premier cycle

PRESSE CANADIENNE

Un nombre record de jeunes étudiants se sont inscrits au premier cycle de l'année universitaire 2000-01 dans les universités canadiennes.

Statistique Canada rapporte que le nombre d'étudiants de premier cycle du groupe des 18 à 24 ans s'est chiffré à 518 800, soit le plus haut niveau jamais atteint pour ce groupe d'âge. A 18 %, la proportion de la population des 18 à 24 ans inscrite au premier cycle universitaire en 2000-01 est la plus forte jamais observée.

De 1997-98 à 2000-01, le nombre d'étudiants de premier cycle chez les 18 à 24 ans a crû de 7,3 %. Des 35 300 nouveaux étudiants de 18 à 24 ans au cours de cette période de trois ans, un peu moins des trois quarts étaient des femmes.

Parallèlement, le nombre d'étudiants des groupes plus âgés a continué de fléchir en 2000-01. Un peu moins de 213 000 étudiants de 25 ans et plus faisaient des études de premier cycle à temps plein et

à temps partiel en 2000-01, en diminution de 2,7 % par rapport à 1997-98. Les étudiants de 25 ans et plus représentaient un peu moins de 29 % de l'effectif total de premier cycle en 2000-01.

Dans l'ensemble, les universités affichaient 735 300 étudiants inscrits à temps plein et à temps partiel au premier cycle en 2000-01, en hausse de 4,3 % par rapport à 1997-98. Il s'agit d'une troisième augmentation annuelle d'affilée. Les femmes représentaient 59 % des inscriptions au premier cycle, soit une proportion inégale.

Un peu plus de 213 400 étudiants ont fréquenté les programmes d'études universitaires de premier cycle à temps partiel en 2000-01, soit 2,6 % de plus qu'en 1997-98, en raison d'une hausse substantielle des effectifs à temps partiel chez les étudiants de 18 à 24 ans.

Au total, 126 300 étudiants étaient inscrits aux programmes d'études universitaires de deuxième et troisième cycles en 2000-01, soit 7,3 % de plus qu'en 1997-98.

L'industrie hôtelière souffre des retombées négatives du SRAS

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Des syndicats ont réclamé des changements immédiats au programme fédéral d'assurance-emploi, hier, affirmant que la crise du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) à Toronto a provoqué une «crise secondaire» dans l'industrie de l'hôtellerie.

«L'épidémie de SRAS n'est pas seulement une crise de santé publique, elle a entraîné une crise de l'emploi à Toronto», a déclaré Paul Clifford, le président du local 75 de l'Union internationale des employés d'hôtels et de restaurants. Le syndicat représente plus de 8000 employés d'hôtels et de restaurants de Toronto.

«La vérité est que l'assurance-emploi ne fonctionne pas pour cette situation. Le temps d'attente est trop long. Cela prendra des semaines avant que ceux qui se qualifient pour le programme reçoivent un chèque», a-t-il indiqué.

Des centaines de travailleurs en hôtellerie ont été mis à pied alors que d'autres ont vu leurs heures réduites en raison des impacts du SRAS sur le tourisme, une situation sur laquelle les politiciens et les dirigeants de l'industrie devraient se pencher, a affirmé M. Clifford.

Le Congrès du travail du Canada (CTC) demande une rencontre avec le ministre des Ressources humaines, Jane Stewart, pour discuter, entre autres, de la réduction immédiate du nombre d'heures requises pour recevoir des prestations d'assurance-emploi. Le syndicat a envoyé une lettre à la ministre à cet effet.

«Les critères d'admissibilité devaient être réduits à 360 heures, considérant le fait que plusieurs travailleurs reviennent d'un congé



REUTERS

saisonnier hivernal et qu'ils n'ont aucun moyen d'avoir suffisamment d'heures pour se qualifier», a déclaré Winnie Ng, une porte-parole du CTC.

Actuellement, un travailleur de Toronto doit accumuler 665 heures de travail au cours d'une période de 52 semaines pour être admissible à l'assurance-emploi.

Un porte-parole du ministère, Gordon McPhee, a affirmé que Mme Stewart examinait le dossier, mais qu'il était trop tôt pour donner une réponse officielle. M. McPhee a souligné que le ministère a agi rapidement pour éliminer la période d'attente de deux semaines pour les travailleurs recevant des presta-

tions d'assurance-emploi en raison des mises en quarantaine imposées à cause du SRAS.

Le Congrès du travail croit que les travailleurs en hôtellerie affectés par l'épidémie de la maladie mortelle méritent de recevoir le même traitement. Il demande que la période minimale au cours de laquelle un prestataire peut recevoir des prestations passe de 15 semaines à au moins 35 semaines «au cas où l'épidémie devienne plus grave».

Lors d'une visite à Toronto la semaine dernière, le premier ministre Jean Chrétien a indiqué que la responsabilité des compensations revenait au gouvernement provincial. Mardi, le premier ministre ontarien Ernie Eves a déclaré qu'il était tout simplement impossible d'offrir des compensations à tous les gens affectés par la maladie.

M. Clifford a affirmé hier que les trois niveaux de gouvernement — fédéral, provincial et municipal — devraient s'occuper des impacts économiques découlant du SRAS.

À Montréal, 360 personnes se placent en quarantaine préventive

PRESSE CANADIENNE

Près de 360 personnes se seraient placées en quarantaine préventive, dans la région de Montréal hier, après avoir participé à un colloque en compagnie d'un Torontois, diagnostiqué plus tard «cas probable» de syndrome respiratoire aigu sévère.

L'information a été rapportée par le Réseau de l'information (RDI). Il s'agit bien d'isolement préventif, et ce, jusqu'au 22 avril, par simple mesure de précaution.

Les personnes en question ont pris part à un colloque d'agents financiers dans un hôtel de Dorval la fin de semaine dernière.

Une dizaine d'employés de l'hôtel auraient également été placés en quarantaine préventive.

Ce sont les autorités ontariennes de la santé qui ont contacté les autorités québécoises après que le Torontois eut été classé cas probable.

Le syndrome respiratoire aigu sévère a fait son apparition en Asie fin 2002. La maladie s'est ensuite répandue dans divers pays, dont le Canada, à l'occasion de voyages internationaux.

Les cas canadiens sont surtout concentrés en Ontario, avec un certain nombre de cas dans d'autres provinces. Aucun cas n'a encore été rapporté au Québec, indique le ministère de la Santé et des Services sociaux.

ROLEX
Datejust
en acier et
or jaune 18 carats.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

Prix Lizette-Gervais

TABLE RONDE

L'INFORMATION CONTINUE, HUIT ANS PLUS TARD

LE VENDREDI 25 AVRIL 2003, DE 14 H À 17 H

AVEC

Jacques Camirand, journaliste. Info 690
Michaëlle Jean, journaliste. Radio-Canada
Georges Pothier, journaliste. LCN

ANIMATION : Suzanne Laberge, journaliste, présidente du Prix Lizette-Gervais

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
PAVILLON 3200, RUE JEAN-BRILLANT, SALLE B-3215
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ENTRÉE LIBRE
RENSEIGNEMENTS : 514 343-7482

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur par tout moyen permettant d'établir son expédition et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation	Détails
9127-1924 Québec inc. STRADIVARI 1858, rue Ste-Catherine Ouest Montréal (Québec) H1H 1N1 Dossier: 202-887	1 Restaurant pour vendre	1858, rue Ste-Catherine Ouest Montréal (Québec) H1H 1N1	Café Protocol inc. PRESSE CAFÉ 800, De La Gauchetière Ouest, #580 Montréal (Québec) H5A 1G1 Dossier: 1985-845
Les Portefeuilles Stevia inc. LA FDT-EE 1635 & 1637, rue St-Denis Montréal (Québec) H2X 3K3 Dossier: 247-072	2 Bars dont 1 sur terrasse 1 Bar avec spectacles sans nudité	1635 & 1637, rue St-Denis (Québec) H2X 3K3	Restaurant Kejaki inc. OKANE SUSHI BAR 1574, rue Rochon Montréal (Québec) H4L 1W2 Dossier: 1985-852
Les Entreprises D'Abatte Et Pillette Ite BRASSERIE LA CÔTE DE BOEUF ENR. 8220, autoroute Métropolitaine Montréal (Québec) H1K 1A1 Dossier: 279-968	Changeement de catégorie de 1 Brasserie avec danse et spectacles sans nudité à 1 Bar avec danse et spectacles sans nudité	8220, autoroute Métropolitaine Montréal (Québec) H1K 1A1	9022-0351 Québec inc. RESTAURANT PLACE ST-PIERRE 425, rue St-Pierre Montréal (Québec) H2Y 2M7 Dossier: 1985-860
Chanh Hoc Truong RESTAURANT AU CYCLO 5136, avenue du Parc Montréal (Québec) H2V 4G3 Dossier: 687-624	Addition d'autorisation de spectacles sans nudité dans 1 Restaurant pour vendre existant	5136, avenue du Parc Montréal (Québec) H2V 4G3	4001753 Canada inc. A/S: M. Patrick Bourbeau, avocat LAVERY DE BILLY SNC 1, place Ville-Marie, Bureau 4000 Montréal (Québec) H3B 4M4
Wabass Restaurant & Development inc. RESTAURANT BOMBAY MAHARAJA 705, rue Ste-Catherine Ouest, Local 1-135-A Montréal (Québec) H3B 4G5 Dossier: 870-923	1 Restaurant pour vendre dans aire commune	705, rue Ste-Catherine Ouest, Local 1-135-A Montréal (Québec) H3B 4G5	4128117 Canada inc. A/S: M. Patrick Bourbeau, avocat LAVERY DE BILLY SNC 1, place Ville-Marie, Bureau 4000 Montréal (Québec) H3B 4M4
Arcade Basile inc. ARCADE BASILE 74, rue Ste-Anne Montréal (Québec) H9K 1L8 Dossier: 1984-772	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	74, rue Ste-Anne Montréal (Québec) H9K 1L8	Beck Canada Ite A/S: M. Patrick Bourbeau, avocat LAVERY DE BILLY SNC 1, place Ville-Marie, Bureau 4000 Montréal (Québec) H3B 4M4
Club Sportif de Soccer Juventud Colombia CLUB SPORTIF DE SOCCER JUVENTUD COLOMBIA 2775, rue Sherbrooke Est, 2e étage Montréal (Québec) H2K 1G9 Dossier: 1984-780	1 Club avec danse	2775, rue Sherbrooke Est, 2e étage Montréal (Québec) H2K 1G9	Bières mexicaines du Québec inc. A/S: M. Patrick Bourbeau, avocat LAVERY DE BILLY SNC 1, place Ville-Marie, Bureau 4000 Montréal (Québec) H3B 4M4
9121-0930 Québec inc. RESTAURANT INDICE 1003, Square Victoria, Local C-003 Montréal (Québec) H2Z 2B1 Dossier: 1985-431	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	1003, Square Victoria, Local C-003 Montréal (Québec) H2Z 2B1	Bières de l'agent A/S: M. Patrick Bourbeau, avocat LAVERY DE BILLY SNC 1, place Ville-Marie, Bureau 4000 Montréal (Québec) H3B 4M4
Cabaret Lion D'Or CABARET LION D'OR 1690, rue Ontario Est Montréal (Québec) H2L 1S7 Dossier: 1985-787	1 Bar avec spectacles sans nudité	1690, rue Ontario Est Montréal (Québec) H2L 1S7	Interbrew Canada inc. A/S: M. Patrick Bourbeau, avocat LAVERY DE BILLY SNC 1, place Ville-Marie, Bureau 4000 Montréal (Québec) H3B 4M4
S.A.T. Société des Arts Technologiques S.A.T. SOCIÉTÉ DES ARTS TECHNOLOGIQUES 1195, boul. St-Laurent Montréal (Québec) H2X 2A6 Dossier: 1985-803	1 Bar danse et spectacles sans nudité	1195, boul. St-Laurent Montréal (Québec) H2X 2A6	La Brasserie Labatt Ite A/S: M. Patrick Bourbeau, avocat LAVERY DE BILLY SNC 1, place Ville-Marie, Bureau 4000 Montréal (Québec) H3B 4M4

Au Québec

La bataille contre le virus du Nil commencera bientôt

ROLLANDE PARENT PRESSE CANADIENNE

Les autorités sanitaires québécoises ont conçu un plan de lutte contre le virus du Nil occidental afin d'éviter que le Québec ne connaisse une augmentation des cas cet été, comme cela s'est produit en Ontario et aux États-Unis lors de la deuxième année qui a suivi l'apparition du virus.

Au terme de la première saison, survenue à l'été 2002, le bilan québécois à ce chapitre était de 16 personnes infectées et deux décès.

Après avoir analysé les zones d'où provenaient les cas d'infection, les autorités ont défini le territoire où des épandages d'un larvicide seront faits au cours des prochaines semaines pour tuer le virus dans l'œuf.

Les épandages se feront dans la grande région de Montréal, particulièrement dans l'ouest de l'île, dans le quartier Saint-Michel, à Dorval ainsi qu'à Laval, plus particulièrement du côté de Chomedey, à Sainte-Thérèse et dans le secteur urbanisé de Longueuil.

Une surveillance étroite sera

en outre assurée partout sur le territoire québécois de façon à étendre l'épandage à d'autres zones au besoin.

Le plan d'intervention a été présenté hier aux médias par le directeur national de la Santé publique du Québec, le Dr Alain Poirier, qui a indiqué que les mesures pour contrôler le virus du Nil occidental coûteront de huit à dix millions en 2003, ce qui comprend notamment l'épandage, la surveillance des banques de santé, l'achat d'équipements de laboratoire et les communications.

Pour sa part, Daniel Bolduc, de l'Institut national de la santé publique du Québec, a expliqué que ces mesures accrues ont été adoptées à la suite d'observations faites à Toronto et à Chicago, deux villes touchées par le virus et dont les températures se rapprochent de celles du Québec.

«À Toronto et à Chicago, la première année, ils ont eu quelques cas chez les moustiques mais pas chez les humains. La deuxième année, ils ont eu plus de 300 cas humains. Notre hypothèse est qu'au cours de la deuxième année, nous pourrions nous retrouver dans la même situation qu'à Toronto ou Chicago. On sait qu'à Chicago, les cas de maladie se sont déclarés dans les secteurs où il n'y avait pas eu de traitement [d'épandage de larvicide]», a fait remarquer le biologiste.

«On pense qu'on peut agir sur la transmission du virus en appliquant des herbicides de façon à diminuer le nombre de cas chez les humains. On pourrait faire face, en cette deuxième année, à une écloserie plus importante. On essaie d'être prudents et d'intervenir tôt au printemps. On ne veut pas attendre que la situation se soit détériorée au point de devoir utiliser des produits moins intéressants», a-t-il dit.

OTO Résultats

649 Tirage du 2003-04-16

08 18 21 26 42 48
Complémentaire: (31)

GAGNANTS LOTS

6/6	1	5 000 000,00 \$
5/6+	9	68 771,20 \$
5/6	239	2 071,70 \$
4/6	13 333	71,20 \$
3/6	252 802	10,00 \$

Ventes totales: 14 787 326 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$

OTO Tirage du 2003-04-16

09 12 14 18 37 46
Complémentaire: (41)

GAGNANTS LOTS

6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	13	500,00 \$
4/6	1 036	50,00 \$
3/6	20 375	5,00 \$

Ventes totales: 590 866,00 \$

Extra Tirage du 2003-04-16

NUMÉROS	LOTS
123956	100 000 \$
23956	1 000 \$
3956	250 \$
956	50 \$
56	10 \$
6	2 \$

Les modalités d'encasement des billets gagnants passent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L.O. cette dernière a priorité.

Si vous jouez un système de jeu

1007
RUE LAURIER OUEST,
OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

CNN RDI LCN Info500

Québec

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Christian Rioux

Back to the future

Il faisait beau comme c'est pas possible sur l'île Saint-Louis. Beau comme une journée de Saint-Jean, quand le soleil rougeois au fond des ruelles et va se noyer dans l'horizon. Beau comme lorsque l'été nous écrase de son trop de chaleur, de son trop de soleil, de son trop de tout.

Pourtant, on était à Paris. Mais dans leur tête, tous les Québécois que j'ai croisés ce jour-là étaient revenus à la maison. Ils avaient tous appelé leur mère pour savoir comment ça allait. Si on s'en remettra, si la vie allait continuer quand même.

C'était le cas du poète Claude Beausoleil, croisé par hasard sur le petit pont au Double qui relie l'île de la Cité à la rive gauche. Si je n'avais pas crié, il ne m'aurait pas reconnu derrière mes lunettes de soleil. Le pauvre avait l'air déconfit. «Je ne pensais pas vivre ça, disait-il. Je n'ai plus l'âge. À 55 ans, je ne pensais pas qu'on en serait encore là.»

Excusez sa déprime toute poétique, mais Claude Beausoleil exprimait assez bien le sentiment des Québécois que j'ai rencontrés et à qui j'ai eu la chance de parler au téléphone. Le sentiment d'avoir perdu quelque chose.

J'ai bien essayé de lui remonter le moral. Mais je n'y pouvais rien. Tout se passait comme s'il venait de se rendre compte, huit ans plus tard, que les souverainistes avaient perdu le référendum de 1995.

Vous aurez compris que je n'ai pas le goût de vous parler de l'Union européenne ou du rôle des mouvements religieux chiïtes en Irak. Il y a des moments où le monde, c'est chez nous et nulle part ailleurs.

Oubliez la santé, les défusions et la semaine de quatre jours. Oubliez le débat des chefs, Jacques Parizeau et l'abstention. Ces élections étaient à mon avis programmées depuis huit ans. Elles étaient écrites et annoncées depuis le référendum de 1995. Elles en sont le résultat direct, entier et nécessaire.

Je n'ai jamais compris l'euphorie qui avait continué à animer les souverainistes après le référendum de 1995. Je n'ai jamais partagé cette illusion malsaine et, pour tout dire, suicidaire qui leur faisait croire qu'on pourrait en tenir un nouveau dans six mois ou un an. Comme si on pouvait légitimement demander à un peuple de se prononcer sur son avenir fondamental à de tels intervalles. Comme si l'histoire pouvait obéir par la simple magie de la pensée. Comme si elle repassait deux fois par le même chemin.

Il aura fallu huit ans et une vraie défaite électorale aux souverainistes pour comprendre qu'ils ont perdu en 1995. Beaucoup ne s'en seront finalement rendu compte que lundi soir, lorsque Bernard Derome a prononcé sa phrase incantatoire.

Car il fallait inévitablement que la balle revienne dans le camp fédéraliste. C'était écrit depuis 1995. Toutes les tactiques, des conditions gagnantes à l'union confédérale en passant par l'objectif de 2005, le bon gouvernement et la semaine de quatre jours, auront peut-être sauvé le Parti québécois de la déroute (ce qui n'est pas rien), mais elles ne pouvaient que retarder cette échéance.

Cela se serait produit dès 1998 n'eût été des distorsions du système électoral. N'eût été aussi de la maladresse évidente de Jean Charest et de sa folle tentative de rompre avec le programme traditionnel des libéraux québécois. Il était frappant, lundi soir, d'entendre Jean Charest évoquer Claude Ryan et Daniel Johnson (fils) à un moment où il n'avait pourtant plus besoin de convaincre personne de sa fervente nationaliste.

Lavez-vous vu entrer au Hilton de Québec encadré par Raymond Gernéau et Daniel Johnson? Comme si le chef libéral voulait, une fois de plus, rassurer les Québécois. Leur prouver que, même élu, il ne serait plus jamais tenté de rompre avec l'héritage nationaliste de Jean Lesage, de Robert Bourassa et de Claude Ryan. Bref, qu'il n'est pas là pour vendre le Québec au plus offrant.

N'avez-vous pas aussi remarqué que le début de la déconfiture de l'ADQ date précisément du discours de Mario Dumont à l'Economic Club de Toronto? Un discours qui renvoyait lui aussi aux calendes grecques l'option constitutionnelle qui a donné naissance à ce parti. Il se pourrait bien qu'en remettant le débat sur l'avenir du Québec entre les mains de ses enfants, Mario Dumont ait signé la mort de son parti.

Les Québécois, eux, ne s'y sont pas trompés. En dépit de leurs réalisations souvent impressionnantes au gouvernement, les souverainistes auront passé huit ans à tenter de faire bégayer l'histoire. Les Québécois leur ont répondu en 2003, comme en 1998, qu'ils n'ensageraient pas de nouveau référendum avant que la balle ne soit revenue dans le camp des fédéralistes. Elle y est enfin.

Les libéraux auront consacré le même temps à essayer de faire fi de leur tradition nationaliste. Rappelez-vous toutes ces belles déclarations invitant les Québécois à «tourner la page» et à «passer à autre chose». À quoi? Au néant constitutionnel? Au statu quo provincial?

Back to the future. Les deux grandes options constitutionnelles qui fondent le Québec moderne depuis un demi-siècle, la souveraineté et l'autonomie nationale, sont de retour. Elles y resteront tant que l'une des deux n'aura pas triomphé. En d'autres mots, Stéphane Dion ferait mieux de ne pas démissionner.

«Louise Beaudoin a-t-elle été réélue?» C'est la question que me posait mardi le ministre français de la Culture, Jean-Jacques Aillagon. La déception se lisait sur son visage, comme sur celui des dizaines de personnalités politiques françaises dont la ministre des Relations internationales était devenue l'amie personnelle.

Maintenant qu'elle a définitivement quitté la vie politique, qu'il soit permis de dire qu'on n'aimait pas Louise Beaudoin à Paris parce qu'elle était souverainiste. On l'aimait parce qu'elle personnifiait mieux que n'importe qui le Québec avec ses passions, ses maladrotes et ses fulgurances. On l'aimait parce qu'elle savait que le Québec, souverain ou pas, ne se limite pas, loin de là, à ses frontières territoriales. Louise Beaudoin savait que le Québec n'existe pas seulement à Québec mais aussi à Londres, à Tokyo et à Barcelone.

Elle savait une chose rare: que la présence politique du Québec dans le monde est, pour nous, rien de moins qu'une élémentaire question de survie.

Christian Rioux est correspondant du Devoir à Paris.

Rester ou partir

Landry ferait connaître sa décision mardi

Un scénario veut qu'il parte rapidement, un autre, qu'il patientera

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Si certains scénarios circulent à propos du départ éventuel de Bernard Landry, le chef du Parti québécois n'a pas encore pris sa décision, martèle son entourage. Le suspense ne devrait pas durer très longtemps puisque Bernard Landry pourrait annoncer sa décision finale dès la semaine prochaine.

«J'ai parlé à M. Landry ce matin [hier]. Sa décision n'est pas prise. Il ne sait pas s'il doit rester ou partir. Il veut prendre la fin de semaine pour y réfléchir», a précisé hier au Devoir l'attaché de presse du premier ministre, Hubert Bolduc. Ce dernier «présume» que Bernard Landry prendra une décision rapidement et qu'il pourrait la faire connaître dès la semaine prochaine, peut-être mardi, ce qui a été confirmé par une autre source digne de confiance.

Des scénarios contradictoires sur le départ éventuel de Bernard Landry ont été révélés hier par deux quotidiens montréalais. Selon le premier scénario, M. Landry pourrait quitter son poste bientôt, avant même que l'Assemblée nationale ne siège, fin mai, et un chef du Parti québécois serait désigné de façon intérimaire. Un congrès au leadership ne serait pas tenu avant le printemps 2004.

Selon l'autre scénario, M. Landry siégerait à l'Assemblée nationale comme chef de l'opposition jusqu'à la fin de la session parlementaire du printemps, session qui devrait commencer à la fin mai. Un congrès au leadership aurait lieu dès l'automne.

Mercredi, lors d'un conseil des ministres et d'un caucus des députés du PQ tenus à Québec, Bernard Landry n'a pas révélé à ses collègues sa décision au sujet de son avenir politique. Par contre, les députés, eux, ont réclamé à l'unanimité que Bernard Landry reste aussi longtemps qu'il le souhaitera. «Ils ont tous dit: "Il faut que tu [Bernard Landry] restes, il faut que tu sauves le parti"», a souligné Hubert Bolduc. Les ministres péquistes se sont faits discrets hier. Des at-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Bernard Landry

tachés de presse se sont limités à indiquer au Devoir que M. Landry n'avait pas encore pris sa décision.

Les principaux prétendants à la présidence du Parti québécois sont Pauline Marois, qui dispose d'une solide organisation, François Legault et André Boisclair. Les deux derniers seraient avantagés par la tenue plus tardive d'un congrès au leadership, ce qui leur permettrait de consolider les bases de leur organisation. En conférence de presse mercredi dernier, ces deux candidats éventuels à la présidence du PQ avaient d'ailleurs exhorté Bernard Landry à demeurer chef de l'opposition le plus longtemps possible.

C'est lors d'une conférence de presse mardi que Bernard Landry, 66 ans, a évoqué son départ éventuel. Au lendemain de la défaite du Parti québécois, il a annoncé réfléchir à son avenir politique. Le chef péquiste a alors ouvert la porte à la possibilité de ne pas conduire ses troupes lors des prochaines élections générales.

Montréal Mode

La vérificatrice pourra enquêter sur la firme Collections Shan

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

À mi-chemin de la campagne électorale, le 31 mars dernier, le conseil des ministres du gouvernement Landry a adopté un décret qui élargit le mandat de la vérificatrice générale du Québec par intérim Doris Paradis sur les allégations de mauvaise gestion portées contre Montréal Mode à la régie interne de Collections Shan, une de ses filiales à l'époque qui appartient aujourd'hui à l'ex-présidente de Montréal Mode, Chantal Lévesque.

C'est Doris Paradis qui a réclamé du gouvernement Landry l'adoption de ce décret, sans qu'elle ne pouvait jeter un œil sur les opérations de cette entreprise alors qu'elle était une filiale de Montréal Mode entre 1999 et 2002, a indiqué hier au Devoir le bureau du vérificateur général et le ministère des Finances.

Le premier décret adopté le 5 décembre dernier par le conseil des ministres visait spécifiquement à accorder un mandat de vérification à Doris Paradis sur des allégations de mauvaise gestion à Montréal Mode, une filiale de la Caisse de dépôt et de placement (CDP) qui aurait entraîné une perte de 30 millions de dollars et dont la fermeture a été annoncée le 2 décembre dernier par le président de la CDP, Henri-Paul Rousseau. Montréal Mode détenait des actions de filiales dont quelques-unes ont été vendues à de nouveaux propriétaires le 29 novembre dernier. Au lendemain de sa démission à titre de présidente de Montréal Mode, Chantal Lévesque, avec son mari Claude Gilbert, a en effet racheté son entreprise de maillots de bain Shan, à un prix moindre que celui payé par la CDP pour faire son acquisition en 1999.

Il y a quelques semaines, le personnel du vérificateur général s'est demandé s'il pouvait se pencher sur

le cas de ces filiales, aujourd'hui privées, qui étaient des entreprises détenues entièrement par la CDP jusqu'au 29 novembre dernier. Généralement, dans le cas d'une entreprise publique, le vérificateur doit conclure une entente préalable avec ses dirigeants avant de commencer tout travail de vérification.

Face à ce «problème technique», pour reprendre l'expression du bureau du vérificateur général, Doris Paradis a réclamé l'intervention du gouvernement pour qu'il adopte un décret lui permettant de vérifier les pratiques administratives de Collections Shan et une autre ancienne filiale de Montréal Mode, Montréal Mode Détail, au moment où ces entreprises étaient détenues par la CDP, c'est-à-dire du 26 février 1999 au 29 novembre 2002.

Chantal Lévesque n'était pas disponible pour répondre aux questions du Devoir hier. Toutefois, au bureau du vérificateur général, on a indiqué au Devoir que les dirigeants de Collections Shan se sont «légitimement» interrogés sur la portée de la loi sur le vérificateur général. Le bureau du vérificateur général en a conclu que la solution était de recourir à un décret adopté par le conseil des ministres. Le rapport de la vérificatrice générale par intérim sur la régie interne de Montréal Mode devrait être remis avant l'été. Doris Paradis réserve ses commentaires à ce moment.

En entrevue aux médias en décembre dernier, Chantal Lévesque a indiqué qu'elle n'avait rien à se reprocher dans l'aventure Montréal Mode. Sur son rôle dans cette filiale de la CDP et les accusations de favoritisme à l'égard de Shan, Mme Lévesque a expliqué que ses pouvoirs étaient limités à la présidence de Montréal Mode, qu'elle était aussi sévère avec Shan dans ses décisions qu'avec n'importe quelle autre compagnie, et qu'elle ne prenait jamais de décision seule.

Navette spatiale

La NASA prévoit une reprise des vols à l'automne

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Alors même que la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur la catastrophe qui a coûté la vie aux sept astronautes de la navette spatiale Columbia n'a pas rendu ses conclusions, la NASA dit se préparer déjà à une possible reprise des vols dès l'automne.

«Nous devons trouver ce qui a causé cette tragédie, faire les réparations et modifications nécessaires, et reprendre les vols de manière sûre aussi rapidement que possible», a souligné hier l'administrateur de la NASA, Sean O'Keefe.

Les vols de navette sont suspendus sine die depuis le 1^{er} février.

Dans l'éventualité d'une conclusion rapide de l'enquête, la NASA ne souhaite pas être prise de court. Aussi, a expliqué M. O'Keefe, «nous avons commencé à planifier en vue d'une reprise des vols» habités.

Celle-ci se fera «avec le plus grand égard pour la sûreté» des équipages, a-t-il assuré.

Selon lui, l'échéance automatique sera «la première occasion» possible. «Nous devons être prêts», a-t-il insisté.

Le calendrier final dépendra toutefois de la rapidité de l'enquête, a reconnu le patron de la NASA, ainsi que du délai nécessaire à la mise en œuvre des recommandations de la commission d'enquête, ce qui

pourrait repousser la reprise de l'activité spatiale «au début de l'année prochaine».

Ces propos interviennent le jour où le Conseil d'enquête sur l'accident de Columbia (CAIB), chargé de faire la lumière sur les causes de l'accident, a publié ses deux premières recommandations.

La première concerne les tuiles thermoprotectrices en carbone-carbone renforcé (RCC) qui tapissent notamment le bord d'attaque des ailes.

Le CAIB, ayant constaté que les procédures actuelles d'inspection sont inadéquates, recommande que la NASA mette en place une procédure d'inspection plus rigoureuse de ces tuiles censées résister à des températures de plusieurs milliers de degrés, ainsi que des tests destinés à évaluer leur état structurel.

Le CAIB préconise aussi que l'agence spatiale américaine conclue un accord avec l'Agence nationale d'imagerie et de cartographie (NIMA), qui dépend du département de la Défense, afin de prévoir systématiquement pour chaque vol des prises de vue à haute définition de la navette lorsqu'elle se trouve sur orbite.

Trois jours après le décollage de Columbia, les techniciens de la NASA, analysant des vidéos, s'étaient aperçus que des débris de mousse isolante avaient frappé l'aile gauche de la navette. Mais les responsables de la voie n'avaient pas jugé nécessaire de demander aux militaires de prendre des

L'UMQ ne s'est pas encore prononcée sur les défusions

JOCELYNE RICHER
PRESSE CANADIENNE

Québec — L'Union des municipalités du Québec (UMQ) n'a toujours pas pris position sur la délicate question des défusions municipales et la présidente du regroupement n'est certainement pas très chaude à cette idée.

«Moi, je souhaite que les nouvelles municipalités marchent. Je partage le même souhait que M. Charest», a dit Francine Ruest Jutras hier lors d'une conférence de presse. Au cours du débat des chefs, le 31 mars, le chef libéral Jean Charest avait dit qu'il souhaitait le succès des grandes villes fusionnées, sans pour autant renier la position de son parti.

L'UMQ tient ses assises annuelles du 8 au 10 mai à Gatineau, où sont conviés les 230 membres du regroupement ainsi que l'ensemble des élus municipaux. Au programme: le déséquilibre fiscal et l'autonomie des municipalités, mais rien n'est prévu à propos des défusions municipales.

«On n'a pas discuté à l'heure actuelle à l'UMQ du dossier des défusions. Peut-être qu'on aura à le faire. Vous savez que nous avons nos assises dans trois semaines. Il y a fort à parier que ce sujet va faire l'objet de discussions», a expliqué Mme Ruest Jutras, égale ment mairesse de Drummondville.

Le nouveau premier ministre Jean Charest sera d'ailleurs invité, dans les jours qui viennent, à venir rencontrer les membres de l'UMQ à cette occasion et à leur adresser la parole.

Mme Ruest Jutras justifie le fait que l'union n'a pas encore pris position dans ce dossier par le manque d'information disponible à ce jour sur le projet de loi-cadre libéral. «C'est difficile de prendre position dans la mesure où on ignore le contenu de la loi-cadre déposée par M. Charest. On sait cependant que les maires des villes nouvellement constituées ont dit qu'ils souhaitaient que leurs villes soient couronnées de succès. C'est un souhait également émis par M. Charest lors du débat des chefs. Et on espère que la loi-cadre qui sera déposée tiendra compte de ces souhaits qui ont été émis», a-t-elle ajouté.

Le Parti libéral s'est engagé à présenter un projet de loi-cadre sur les défusions municipales durant la première année d'un premier mandat. Le projet de loi devrait en fait être déposé dès la reprise des travaux parlementaires, fin mai.

En pleine campagne électorale, le 19 mars, les maires de Montréal, Québec, Gatineau, Longueuil, Trois-Rivières et Sherbrooke avaient demandé aux partis politiques d'affirmer clairement leur soutien aux nouvelles municipalités fusionnées.

Selon le scénario établi par le Parti libéral, le processus menant à une défusion se déroulerait en trois étapes. Il faudrait d'abord que 10 % des citoyens d'une ancienne municipalité signent un registre demandant la défusion. À ce moment-là, les élus seraient tenus de mener des études de faisabilité, puis de prévoir la tenue d'un référendum. Seuls les citoyens des anciennes municipalités seraient invités à se prononcer lors de ce référendum. En cas de victoire, un gouvernement libéral respecterait le résultat du référendum et autoriserait la défusion. Les coûts de transition seraient assumés par l'ancienne municipalité défusionnée.

EN BREF

Un an après la bavure américaine

(PC) — Il y eut un an hier, quatre soldats canadiens en mission en Afghanistan étaient tués et huit autres blessés lorsque leurs positions ont été bombardées par un avion américain pendant un exercice de tir réel à environ 14 kilomètres de la base de Kandahar. Un chasseur-bombardier F-18 avait alors largué deux bombes de 250 kilos sur leurs positions. Un an après, des soldats canadiens demeurent amers, surtout parce que les pilotes américains impliqués n'ont pas encore été formellement accusés. Le caporal Shane Brennan, blessé lors de l'incident, craint qu'il faille des années avant que la lumière ne soit faite sur cette affaire. Quant au caporal Brett Perry, il dit vivre encore avec la tristesse des événements. Il entend d'ailleurs quitter l'armée régulière canadienne. Le mois dernier, des autorités recommandaient que les deux pilotes ne soient pas traduits devant un tribunal martial américain pour répondre à des accusations sur cette affaire.

LES ACTUALITÉS

EN BREF

Décès de l'homme qui a inspiré Montignac

(Le Devoir) — L'homme qui a en partie inspiré le régime Montignac n'est plus. Le célèbre et controversé cardiologue américain Robert C. Atkins est décédé hier à New York des suites d'une malencontreuse chute sur un trottoir de la ville, survenue le 8 avril dernier. Il avait 72 ans. Auteur d'une batterie d'ouvrages populaires sur l'art de perdre du poids, M. Atkins était à l'origine du régime dit hypercalorique, qui consiste à favoriser les bonnes graisses et les aliments riches en protéines comme les charcuteries, les viandes rouges, les fromages, le beurre... aux dépens des sucres et du pain. Ces travaux, souvent remis en question par la communauté scientifique, ont été repris au milieu des années 80 par l'ex-employé d'une compagnie pharmaceutique, Michel Montignac, qui, en jumelant le tout à la théorie des combinaisons alimentaires, a fait naître son régime éponyme.

Le Barreau en appelle d'une condamnation en Cour suprême

(PC) — La Cour suprême a annoncé hier qu'elle réviserait un jugement qui avait condamné le Barreau du Québec à verser 50 000 \$ à la cliente d'un avocat incompetent. En juin dernier, la Cour d'appel du Québec avait statué que l'ordre professionnel avait « ignoré sa mission de protection du public » en tardant à sévir contre un avocat incompetent, Eric Belhassen. Dans une affaire de litiges commerciaux et de divorce où il représentait la partie adverse, M. Belhassen avait multiplié les procédures contre Christina McCulloch Finney, allant jusqu'à menacer de faillite l'avocat de la dame. A deux reprises, en 1990 et en 1993, Mme McCulloch Finney et son avocat ont porté plainte contre Eric Belhassen, qui avait déjà fait l'objet de quatre condamnations disciplinaires pour des actes commis entre 1979 et 1985. En outre, le comité d'inspection professionnelle du Barreau a estimé, dès 1990, qu'il était « urgent de suspendre le droit de pratique » de l'avocat. Malgré tout, il faut attendre mars 1994 — et l'intervention de l'Office des professions — pour que le syndicat du Barreau se décide à demander la radiation provisoire d'Eric Belhassen. Reprochant à l'ordre professionnel de s'être réfugié derrière le « comportement agressif » de Mme McCulloch Finney pour ne pas intervenir, la Cour d'appel a condamné le Barreau à lui verser 25 000 \$ en dommages moraux, plus les intérêts, soit un total d'environ 50 000 \$. En première instance, le juge Jean Normand avait débouté la cliente. Insatisfait du verdict de la Cour d'appel, le Barreau a demandé à la Cour suprême de réviser le jugement, une requête que le plus haut tribunal du pays vient d'accepter.

Les enfants n'entendent pas les détecteurs de fumée

(PC) — Une augmentation récente des craintes au sujet de la façon dont les enfants réagissent aux alarmes des détecteurs de fumée pourrait forcer l'industrie canadienne à revoir la conception des appareils. « Les enfants n'entendent pas nécessairement les détecteurs de fumée », a déclaré mercredi Gina MacArthur, une porte-parole de la Société canadienne de l'ouïe, après une rencontre entre divers experts et les Laboratoires des assureurs du Canada, l'organisme qui établit les normes pour les détecteurs de fumée au Canada. Il existe peu d'études scientifiques sur les réactions des enfants aux alarmes des détecteurs de fumée, mais les experts s'entendent pour dire que les enfants peuvent être moins aptes à réagir que les adultes lorsqu'une alarme sonne. Les pompiers peuvent raconter plusieurs histoires d'horreur d'enfants apeurés qui se réfugient dans une armoire pour se cacher de la fumée et fuir le bruit de l'alarme — hors de la vue des sauveteurs — plutôt que de se précipiter à l'extérieur. De plus, les enfants ne réagissent pas aux alarmes aussi rapidement qu'ils le devraient.

Audiences du BAPE sur le développement durable de l'industrie porcine

Les villes veulent retrouver leur pouvoir

LOUIS-GILLES FRANCOEUR LE DEVOIR

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) estime qu'il n'y aura pas de développement durable de la production porcine si le monde municipal et les citoyens ne récupèrent pas le pouvoir de planifier démocratiquement l'aménagement de leur territoire, un pouvoir enlevé en 1996 par le gouvernement sortant qui a ainsi cédé, à son avis, aux « pressions du lobby agricole », jugé explicitement « trop puissant » par rapport aux autres acteurs sociaux.

Le mémoire de l'UMQ déposé hier devant la Commission sur le développement durable de la production porcine s'en est pris aussi à la faiblesse des règles d'évaluation environnementales québécoises, qui devraient présider à l'implantation des porcheries, et aux multiples passe-droits introduits dans les dernières années par Québec dans les règlements pour soustraire un nombre croissant d'établissements agricoles à toute évaluation environnementale rigoureuse. A titre d'exemple, l'UMQ note que plusieurs établissements contournent, depuis des années, le règlement sur l'évaluation des impacts en éloignant simplement d'un peu

plus de 150 mètres des bâtiments existants les projets de grosses porcheries à cause d'une définition alambiquée des « lieux d'élevage ».

L'UMQ préconise la mise en place d'une sorte de quota régional sur le phosphore pour régler le problème des surplus de lisiers, qui pourrait se doubler d'un plafonnement du nombre de porcs, ajusté à la capacité de support de chaque bassin versant. Québec, ajoute l'UMQ, ne devrait pas lever le moratoire sur la production porcine tant que de nouvelles règles ne seront pas en place afin que les mauvais projets ne puissent voir le jour. L'UMQ réclame enfin une véritable politique d'éco-conditionnalité touchant l'ensemble des programmes étatiques et des normes environnementales, dont les modalités seraient définies par le gouvernement.

D'autre part, les municipalités réclament de pouvoir planifier l'affectation de leur territoire et les aires dédiées à l'agriculture, y compris la production porcine, pour pouvoir contrôler elles-mêmes la pollution agricole, « de conflit d'usage de l'eau [étant] le plus important au Québec ».

Les municipalités, selon qui « l'aménagement et l'entretien des cours d'eau à des fins agricoles ont souvent un effet dévastateur sur les berges et les écosystèmes aquatiques », revendiquent cependant une révi-

sion de la Loi sur les cours d'eau municipaux pour pouvoir elles-mêmes « procéder à leur aménagement et à leur entretien » et « avoir accès aux cours d'eau municipaux et y effectuer les travaux requis ».

L'UMQ reconnaît dans son mémoire que le Québec et l'Ontario sont les seules provinces où « tous » les cours d'eau ne sont pas provinciaux et assujettis aux mêmes normes de protection environnementale. L'UMQ exige le pouvoir de « nettoyer » les berges et les cours d'eau « municipaux » en lieu et place des citoyens qui ne le feraient pas! Ces pratiques, interdites aux forestiers et aux industriels, sont nécessaires pour les municipalités, expliquait hier la présidente de l'UMQ, Francine Ruest Jutra, « parce qu'il y a souvent de bonnes raisons d'intervenir, notamment lorsque l'écoulement ne se fait pas ».

Elle précise que Québec a promis un « Code de gestion des cours d'eau » qui devrait améliorer les pratiques. Cependant l'UMQ, dit-elle, ne s'opposerait pas à ce que la révision de ces lois, qui considèrent encore les petits cours d'eau comme des drains ou des égouts commodes, priorisent éventuellement leur conservation et les écosystèmes aquatiques qu'on y trouve au même titre que sur les cours d'eau provinciaux.

Cour suprême

Une entente de divorce à l'amiable a valeur de contrat

Les juges doivent être prudents avant de changer les termes d'une entente, précise le plus haut tribunal du pays

BRIAN MYLES LE DEVOIR

La Cour suprême du Canada a confirmé hier le bien-fondé des ententes de divorce négociées de gré à gré, invitant les tribunaux à les respecter à moins qu'elles ne soient carrément injustes pour l'une des parties.

Dans une décision à sept contre deux, le plus haut tribunal du pays estime qu'il faut donner « beaucoup de poids » à une entente de séparation négociée « de façon irréprochable », en conformité avec la volonté des époux et les objectifs essentiels de la Loi fédérale sur le divorce. « Quoique nous reconnaissons la nature particulière des accords de séparation et ce qui les différencie des contrats, ils n'en demeurent pas moins des contrats. Les parties doivent assumer la responsabilité du contrat qu'elles signent, tout comme elles doivent prendre leur vie en main », écrivent les juges Michel Bastarache et Louise Arbour au nom de leurs collègues de la majorité.

Cette affaire met aux prises Eric et Linda Miglin, qui se sont séparés en 1993, mettant un terme à 14 ans de mariage et de fructueuses relations d'affaires. En 1979, les deux époux avaient acheté, dans le nord de l'Ontario, un hôtel qu'ils exploitaient à titre d'actionnaires à parts égales. L'entreprise familiale leur rapportait un salaire annuel de 80 500 \$ chacun. Le couple possédait également une maison à Toronto. Au moment de la rupture, la maison et l'hôtel étaient évalués à 500 000 \$ chacun.

L'accord de séparation, survenu à la suite de longues négociations par avocats interposés, se résume à un troc. Eric Miglin cède à son ex-épouse sa part de la maison, soit l'équivalent de 250 000 \$, tout en continuant de payer l'hypothèque. En échange, Linda Miglin renonce à sa part de l'hôtel, ce qui représente aussi un montant de 250 000 \$. Fait à souligner, la valeur de l'hôtel sur le marché n'a pas été établie. Eric Miglin verse par ailleurs une pension annuelle de 60 000 \$ pour les quatre enfants issus du couple. Il verse enfin un salaire annuel de

consultante à son ex-épouse, à raison de 15 000 \$ pendant cinq ans.

Dans l'entente, les conjoints conviennent tous deux qu'ils ne pourront pas réclamer de pension alimentaire ou tenter des poursuites judiciaires dans le but d'en obtenir une. Mme Miglin renonce à tous ses droits dans l'entreprise hôtelière; M. Miglin dit adieu à la maison de Toronto.

La séparation tourne au vinaigre, et Linda Miglin s'adresse à la Cour supérieure de l'Ontario en 1999 pour obtenir une pension de 4400 \$ par mois pendant cinq ans, faisant fi de la clause de renonciation qu'elle avait signée. L'éducation des enfants lui coûte plus cher qu'auparavant, et son entente de consultante est arrivée à échéance. Elle gagne. En deuxième instance, la Cour d'appel confirme le montant de 4400 \$ par mois mais annule la limite de cinq ans.

La Cour suprême renverse la décision et rétablit les termes de l'entente négociée à l'amiable entre les Miglin. La Cour suprême établit par ailleurs des critères stricts autorisant la modification d'une entente de divorce par la justice.

Le tribunal devra déterminer si l'entente a été négociée et signée dans un climat de « vulnérabilité » pour l'une des parties et si les termes impliquent « une dérogation importante » aux objectifs essentiels de la Loi sur le divorce. Le tribunal devra ensuite mesurer un changement « important » dans la situation financière des parties à la suite de la rupture, situation qui ne pouvait être prévue de façon raisonnable à la signature de l'accord.

La signature de Mme Miglin ne respectait aucun de ces critères. Celle-ci s'est entourée de conseillers juridiques indépendants et compétents qui ont veillé à ses intérêts et compensé toute situation de vulnérabilité. Le partage des biens reflétait les besoins et la volonté des parties tout en répartissant équitablement les actifs acquis pendant le mariage. Et contrairement aux prétentions de Mme Miglin, la Cour suprême estime que ses obligations accrues à l'égard des enfants et ses pertes de revenus ne constituent pas un changement de situation financière majeur et imprévu.

Aide sociale

Québec peut verser moins que le salaire minimum légal

SYLVAIN LAROCQUE PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le gouvernement du Québec a le droit de verser moins que le salaire minimum aux prestataires d'aide sociale inscrits à des programmes d'emploi, a confirmé la Cour suprême du Canada hier.

« C'est un jugement de classes », a réagi le porte-parole du Front commun des assistés sociaux du Québec, Jean-Yves Desgagnés, qui remet en cause l'impartialité des juges du plus haut tribunal du pays.

« Ça démontre que la Cour suprême ne comprend pas vraiment la réalité et la discrimination dont sont victimes les personnes les plus pauvres », précise-t-il, ajoutant que les magistrats sont « grassement payés ».

L'affaire remonte au début des années 90. Un prestataire d'aide sociale, Frank Lambert, conteste une disposition gouvernementale prévoyant que les assistés sociaux ne peuvent recevoir qu'une simple allocation mensuelle — inférieure au salaire minimum — lorsqu'ils participent à des programmes d'emploi.

Ces programmes, soutiennent les assistés sociaux, constituent davantage un travail qu'une activité de formation et devraient donc être rémunérés en conformité avec les règles du salaire minimum.

« Comment pouvez-vous vous sentir digne et sentir qu'on vous aide quand on vous fait travailler pour la moitié du salaire des autres? », a demandé M. Desgagnés.

Dans un jugement rendu en 1996, le Tribunal des droits de la personne a statué que l'allocation mensuelle de 100 \$, ajoutée à la prestation de base de 613 \$ et à la prime de vacances de 4 %, était « nettement inférieure au salaire minimum applicable ».

En mars 2002, la Cour d'appel a toutefois renversé la décision du Tribunal des droits de la personne. Les juges ont reconnu que M. Lambert avait été victime de discrimination en raison de son statut d'assisté social, mais ont conclu que cette discrimination découlait d'une mesure, les programmes d'emploi, qui vise à « améliorer la situation » des personnes défavorisées. La Cour suprême n'a pas justifié sa décision.

Téléphone: 985-3322 Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, MARCHANDISES, OFFRES D'EMPLOI, PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES, VÉHICULES. Includes sections for VISITES LIBRES, EXTERIEUR DE MONTRÉAL, ESTRIE, and CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS.

APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER. CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL Appartements neufs et luxueux. SYLVAIN (514) 830-4650. CONDO MODERNE. DISCRIMINATION INTERDITE. LAVAL (Fabreville), grand 4 1/2 ch.

APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER. PLATEAU GR. 7^e ensol., rénové 2000, balcon privé, bois franc. PARIS - 380 à 650 euros/sem. ESTRIE - Lac Lovering Magnifique villa, 430 pi. de façade.

HORS FRONTIÈRES À LOUER. FRANCE près Toulouse Maison avec vue dans ville d'Art et d'Histoire. PARIS - 380 à 650 euros/sem. MAISON DE CAMPAGNE À LOUER. ESTRIE - Lac Lovering Magnifique villa, 430 pi. de façade.

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER. PERCE, proximité du village, maison au décor marin. RIVIÈRE-AU-TONNERRE 2 étages, 4 c.c., 2 de b. BORD DU FLUVE. STE-LUCE Champêtre Vue fleuve Confort 3 c.c. Meublée avec goût.

ON DEMANDE À LOUER. INFIRMIÈRE RETRAITÉE, n-1 recherche gr. 4^e (électro) Outremont secteur Ducharme. RUE ST-DENIS à 2 pas du métro Jarry futur CHUM. BUREAU prof. Avocat / médecin / autres.

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE. Dépannage et Formation MAC (514) 304-4102. 530 COURS. ACCENT sur prononciation, vocabulaire et grammaire en anglais. 599 MESSAGES. AIMERIEZ-VOUS poser une question face à face le 27 avril au ministre des finances fédéral PAUL MARTIN ?

597 RENCONTRES. SOUHAITE RENCONTRER FEMME de 40 à 50 ANS. 599 MESSAGES. DÉCAPOTABLES '98-2002 (12 eng. vertes) BMW Z-3 - Miata - Mustang - Sabring-Sunfire-Thunderbird-Volkswagen 450-568-3382. SUPER BEETLE 1972 Convertible, superbe, ext. tomate Bon état. 11 800\$ (514) 240-2487. WESTALIA 85 194 000km, toute équipée, 2^e avant, mécanique A-1, transmission neuve. Frigo qui fonctionne. Très propre. 16 000\$. (514) 898-0010. AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS. Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

LE DEVOIR

LE MONDE

Les voisins de l'Irak veulent hâter la mise en place d'un nouveau régime

Un demi-frère de Saddam Hussein est capturé

AGENCE FRANCE-PRESSE

Riyad — Les pays voisins de l'Irak débattent aujourd'hui à Riyad des moyens de favoriser la mise en place d'un gouvernement national à Bagdad et de hâter le départ des forces américaines, qui ont porté hier un nouveau coup à l'ancien régime irakien en capturant Barzan al-Tikriti, un demi-frère de Saddam Hussein.

Les chefs de la diplomatie de l'Égypte, de la Turquie, d'Iran, de Syrie, de Jordanie et du Koweït, tous limitrophes de l'Irak, ont confirmé leur participation à cette réunion, en plus de Bahrein, l'actuel président de la Ligue arabe.

La conférence doit également examiner les menaces américaines contre la Syrie, accusée par Washington, Londres et Israël de détenir des armes chimiques et de donner refuge à des responsables irakiens en fuite, selon des sources diplomatiques.

A Bagdad, des forces spéciales américaines appuyées par des Marines ont capturé Barzan al-Tikriti, l'un des demi-frères de Saddam Hussein, a indiqué le général Vincent Brooks au QG du Commandement central (Centcom) américain au Qatar. Ancien chef du renseignement irakien, de 1979 à 1983, puis ambassadeur de son pays au siège européen de l'ONU à Genève de 1988 à 1997, Barzan n'arrive qu'en 52e place sur la liste des personnalités du régime déchu les plus recherchées par les États-Unis.

Mais selon Brooks, c'est «un conseiller de l'ancien chef du régime ayant une connaissance étendue des rouages de celui-ci», et sa «capture est la preuve de l'engagement de la coalition à pourchasser sans relâche les membres éparpillés du régime désintégré».

En tant que représentant de l'Irak à Genève, Barzan al-Tikriti a longtemps été considéré comme le «banquier suisse» de Saddam Hussein.

Selon l'ONG Indict, il serait partiellement responsable de la répression sanglante des Kurdes du nord du pays dans les années 80, ce qu'il a toujours nié.

Sur le plan diplomatique, Moscou a refusé hier toute automatisation dans la levée des sanctions imposées par l'ONU contre Bagdad depuis 1990, réclamée la veille par le président George W. Bush en raison de la chute

du régime. «Cette décision [...] exige que soient remplies les conditions inscrites dans les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité de l'ONU à propos de l'Irak», a fait valoir le chef de la diplomatie russe Igor Ivanov, en appelant implicitement à une reprise des inspections en désarmement des Nations unies.

Washington s'appuie également à demander au Conseil de sécurité la fin du programme «pétrole contre nourriture», pour que l'Irak puisse vendre librement son pétrole sur le marché mondial, a précisé par ailleurs un porte-parole de la Maison-Blanche.

Contrat de 680 millions pour Bechtel

Depuis Athènes, les dirigeants de l'Union européenne (UE) ont demandé que l'ONU joue un «rôle central» dans la reconstruction de l'Irak, l'UE s'engageant à tenir «un rôle significatif dans la reconstruction économique et politique du pays». Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, présent à Athènes, a averti qu'il «ne saurait être question que l'ONU joue un rôle subalterne, sous l'autorité d'une puissance occupante, ni qu'elle accepte des responsabilités dont elle n'a pas les moyens de s'acquitter».

Dans le sud de l'Irak, l'Organisation mondiale de la santé a dénombré 700 cas de leishmaniose, une grave maladie parasitaire, dans la région d'Al-Amara et demandé qu'une aide médicale soit fournie aux malades le plus vite possible. Les agences humanitaires des Nations unies ont mis en garde contre la propagation de graves maladies au sein de la population irakienne, souvent privée d'eau potable, alors que de nombreux hôpitaux ont été pillés.

Hier soir, l'administration américaine a annoncé l'attribution d'un contrat pouvant atteindre 680 millions de dollars au groupe américain de bâtiments et travaux publics Bechtel pour aider à la reconstruction en Irak. Le contrat initial a une valeur de 34,6 millions de dollars mais il prévoit de débloquer des fonds jusqu'à hauteur de 680 millions sur 18 mois, a précisé l'agence américaine pour le développement international (USAID).

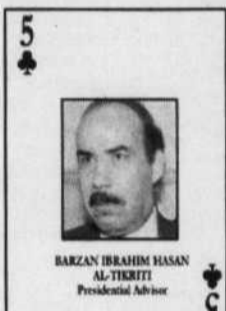
Le déblocage des fonds supplémentaires devra être soumis à l'approbation du Congrès, a précisé l'USAID.



JERRY LAMPEN REUTERS

La situation sanitaire est encore dramatique dans le pays.

Ce contrat est le plus important des huit prévus par l'USAID pour la reconstruction de l'Irak. Il porte sur «la réparation, la réhabilitation et la reconstruction d'éléments vitaux des infrastructures irakiennes», y compris les centrales énergétiques, les systèmes d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées et déchets. Une clause porte également sur la réhabilitation des installations aéroportuaires, et sur la réparation et la modernisation du port d'Oum Qasr.



BARZAN IBRAHIM HASAN AL-TIKRITI, Président Adhuc

52e sur la liste noire des États-Unis.

Le retour de «Teflon Tony»

«Enchanté», Tony Blair joue les intermédiaires entre la France et les États-Unis

CHRISTOPHE BOLTANSKI LIBÉRATION

«Teflon Tony» est de retour. Le premier ministre britannique sort indubitablement renforcé de la guerre en Irak. Il y a encore un mois, il semblait avoir définitivement perdu sa popularité jusque-là inoxydable. En raison de son soutien indéfectible à George W. Bush, il venait d'essuyer un fiasco diplomatique aux Nations unies. Il nageait à contre-courant de la grande majorité de ses électeurs et faisait face à une révolte sans précédent de ses députés. Épuisé, isolé, Blair se retrouvait obligé de confier son destin à une poignée de généraux. Il espère aujourd'hui transformer sa victoire militaire en succès politique.

Dès la semaine dernière, il paraissait déjà un autre homme lors de la séance des questions à la chambre des Communes. Visiblement soulagé, il se déclarait «enchanté» par les premières scènes de liesse à Bagdad. Celui qui était accusé de saborder l'Union européenne est redevenu un leader courtois. Gerhard Schröder lui fait les yeux doux. Il a eu un entretien qualifié d'«amicale» avec Jacques Chirac en marge du sommet d'Athènes. Entre Paris et Londres, «le rapprochement tant attendu semble être finalement arrivé», constate le journal *The Independent*. En tant qu'allié fidèle, Blair peut conseiller à Bush de se montrer magnanime envers la «vieille Europe» et d'accorder à l'ONU un rôle en Irak qu'il veut «vital», à défaut de «central». Aux Français comme aux Britanniques, il promet d'user de son influence à Washington pour tenter de réparer les pots cassés.

Retournement de l'opinion

Omniprésent, il se pose partout en réconciliateur. Il bénéficie au Royaume Uni d'un véritable retournement de l'opinion. Les deux tiers des Britanniques (63 %) approuveraient dorénavant l'intervention militaire en Irak, selon une enquête ICM publiée mardi par *The Guardian*. Ils étaient moitié moins (29 %) à la mi-février. À la faveur de la guerre, son image a également changé. L'embellie reste pourtant fragile et pourrait être de courte durée. «Sa réputation ressort grandie» de l'épreuve, reconnaît Philip Stephens dans le *Financial Times*. «Alors qu'il était accusé d'être prisonnier des sondages, il a montré du courage et du leadership. Mais l'histoire nous enseigne que les électeurs attendent davantage de leur premier ministre que des triomphes militaires. Le destin de Winston Churchill — battu aux élections de 1945 — en témoigne.» Car ses adversaires au sein du New Labour se feront forts de rappeler ses engagements sur le rétablissement de la légalité onusienne, sur la paix au Moyen-Orient ou la démocratie en Irak au premier couac dans son scénario trop bien huilé. Il n'échappera pas aux critiques si les forces américaines ne trouvent pas d'armes de destruction massive en Irak. La semaine dernière, il a répété qu'il n'avait «aucun doute» sur leur existence.

À la merci des faucons

Sa politique d'alignement sur les États-Unis le met toujours à la merci des faucons de Washington. Son ministre des Affaires étrangères, Jack Straw, qui, dans un premier temps, avait désapprouvé les attaques verbales américaines contre la Syrie, a dû s'aligner sur les Américains et, à son tour, hausser le ton pour conjurer Bachar al-Assad de s'adapter «à la nouvelle réalité». Au sein du New Labour, les rebelles n'ont pas désarmé et risquent de repartir à l'assaut sur d'autres dossiers, comme la réforme des services publics. Dans un article publié hier par le *Guardian*, Robin Cook, figure historique du parti et ancien chef de la diplomatie, qualifie l'alliance de Blair avec Bush «d'erreur stratégique».

Pillage du musée de Bagdad

Le conseiller culturel de Bush claque la porte

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président du comité consultatif présidentiel pour les affaires culturelles, Martin Sullivan, a démissionné pour protester contre le pillage du musée de Bagdad, a-t-on appris hier auprès de ce comité.

Selon des sources proches du comité s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, un autre membre, Gary Vikan, a également démissionné et plusieurs autres pourraient prochainement quitter leurs fonctions.

Ce comité consultatif est chargé de conseiller le président Bush en matière de politique et d'initiatives culturelles. Il est composé d'experts et de professionnels du milieu de l'art.

Dans sa lettre de démission datée du 14 avril, dont une copie a été obtenue par l'AFP, Martin Sullivan affirme que le pillage et le saccage du musée de Bagdad est «une tragédie qui était prévisible et que l'on pouvait empêcher». «Cette tragédie n'a pas été empêchée en raison de l'inaction de notre pays», affirme-t-il. «En dernier lieu, alors que la perte de collections irremplaçables est une tragédie, elle n'est rien en comparaison des souffrances humaines et des ravages économiques qui sont la conséquence directe d'une guerre préventive lancée par les États-Unis», écrit-il.

Sur les onze membres du comité, nommés pour des mandats de trois ans renouvelables, deux représentent les musées, deux sont des experts en matière d'archéologie et d'ethnologie, trois sont des spécialistes du marché mondial des œuvres d'art et quatre sont désignés en fonction de compétences particulières.

Martin Sullivan est le président de l'Association

historique de Saint Mary, un musée consacré à l'une des premières colonies britanniques aux États-Unis, dans le Maryland. Il présidait le Comité consultatif présidentiel depuis 1995.

Gary Vikan est le directeur du musée Walters Art Gallery à Baltimore, également dans le Maryland.

Le musée archéologique de Bagdad a été pillé et saccagé la semaine dernière dans les jours qui ont suivi l'entrée des troupes américaines dans la capitale irakienne, sans que celles-ci interviennent pour protéger les collections, les plus importantes du monde sur l'histoire des civilisations de Mésopotamie, de Sumer et de Babylone.

Le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, avait regretté mardi le pillage de ce musée, estimant que de tels événements sont difficilement prévisibles, comme «des émeutes lors de matchs de football».

Dans sa lettre de démission, Martin Sullivan souligne qu'il est un ancien combattant de la guerre du Vietnam.

«Je suis profondément ému par la bravoure et le sacrifice consentis par nos troupes au nom de la liberté. Mais vous, et votre administration, avez choisi une action préventive, décidant d'entamer les hostilités en choisissant le moment et les motifs, un choix qui, à mon avis, doit s'accompagner de l'obligation de prévoir, et de tenter d'empêcher, les pillages et les destructions», affirme-t-il à l'adresse de George W. Bush.

«Alors que nos troupes ont fait montre d'une précision et d'une retenue extraordinaires dans l'usage de leurs armes, et aussi apparemment pour protéger le ministère de l'Énergie et les champs pétroliers, elles se sont montrées incapables d'assurer la protection des biens culturels, le maintien de la santé publique et la prestation de l'aide humanitaire», ajoute Martin Sullivan.

Le Centre Pearson renforce sa présence en Afrique

LE DEVOIR

Le Centre Pearson pour le maintien de la paix va accentuer sa présence en Afrique. Le Centre s'est vu confier hier par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Affaires étrangères, un mandat de renforcement des capacités de formation en maintien de la paix du Kofi Annan Peacekeeping Training Centre, à Accra au Ghana.

Le Centre recevra au cours des prochaines années trois millions de dollars pour y mettre en œuvre des programmes de formation.

Le projet de renforcement des capacités du Kofi Annan Peacekeeping Training Centre s'inscrit dans le cadre de la mise en place du Plan pour l'Afrique défini par les membres du G8 au sommet de Kananaskis en juin 2002.

Le projet va soutenir le travail des formateurs ghanéens et africains détachés auprès du Kofi Annan Peacekeeping Training Centre

et former des spécialistes dans les domaines du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des militaires, ainsi que des relations civilo-militaires. Le projet vise aussi le renforcement des compétences opérationnelles des contingents de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui sont destinés aux opérations de paix.

Le Centre Pearson a déjà contribué à la formation de plus de 300 militaires, civils, policiers et gendarmes africains francophones du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso, du Bénin, du Niger, de Côte d'Ivoire et du Gabon.

Le projet du Kofi Annan Centre est placé sous la direction des programmes régionaux du Centre Pearson, dont les activités sont basées au campus de Montréal et qui a déjà la responsabilité de gérer deux projets mis en place à la suite des sommets de la Francophonie de Moncton (1999) et de Beyouth (2002) et financés par l'ACDI.

EN BREF

Attentat au vélo piégé en Colombie

Bogotá (AFP) — Un enfant de huit ans a été tué hier par l'explosion de sa bicyclette piégée, dans un attentat par télécommande attribué à la guérilla des FARC par la police à Fortul (nord-est), dans l'Arauca. «Le jeune garçon se dirigeait vers un barrage militaire, sa bicyclette à la main, lorsqu'une charge explosive placée sur son engin a été actionnée à distance», a indiqué à l'AFP le colonel Luis Morales, chef de la police. Le colonel Morales a attribué aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) la responsabilité de cet attentat, qualifié par lui «d'assassinat de cet enfant, qui ignorait le contenu du paquet». La guerre civile continue de faire rage dans le département pétrolier d'Arauca, devenu «zone spéciale» depuis l'état d'exception décrété le 12 août dernier dans le pays par le président Alvaro Uribe.

Droits de l'homme

L'ONU s'abstient de condamner Cuba

AGENCE FRANCE-PRESSE

La Havane — Cuba estime avoir remporté une «victoire morale» avec le vote, hier par la Commission des droits de l'homme (CDH) de l'ONU à Genève, d'une résolution modérée sur la situation dans l'île communiste, en dépit des lourdes peines récemment prononcées contre des dissidents.

La résolution, présentée par trois pays latino-américains (Uruguay, Pérou, Nicaragua) et soutenue par les Européens ainsi que par les États-Unis, a recueilli 24 voix pour, 20 contre et neuf abstentions parmi les 53 membres de la CDH.

Le texte se borne, en trois paragraphes, à réitérer la demande faite à La Havane en 2002 d'accepter la venue d'une émissaire du haut-commissaire aux droits de l'homme, la juriste française Christine Chanet.

Il ne fait aucune mention des peines allant jusqu'à 28 ans de prison prononcées contre 75 dissidents cubains accusés de conspirer avec les États-Unis, ni de l'exécution la semaine dernière des trois responsables du détournement d'un traversier de La Havane, qui ont suscité de vives réactions dans la communauté internationale.

C'est «une nouvelle victoire morale de la Révolution», a estimé le gouvernement de Fidel Castro dans un communiqué lu au journal télévisé, qui constitue la première réaction officielle au vote de la résolution de la CDH.

Selon La Havane, «les États-Unis ont subi un dur revers dans leur campagne anticubaine obsessionnelle» en voyant «vaincu de manière accablante» un amendement de dernière minute déposé par le Costa Rica pour faire condamner explicitement la répression menée par le régime castriste.

Le gouvernement cubain a souligné «l'hypocrisie et la double morale de l'Union européenne ainsi que de gouvernements comme ceux du Mexique et du Chili, incapables de contredire l'empire» américain. Il a qualifié les promoteurs de cet amendement de «vasaux serviles de la grande puissance».

Un député russe est assassiné à Moscou

Sergueï Iouchenkov, figure du libéralisme russe, était proche de l'homme d'affaires Boris Berezovski

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Le député Sergueï Iouchenkov, figure du libéralisme russe et proche de l'homme d'affaires Boris Berezovski, a été tué par balles hier à Moscou, un assassinat qui porte un coup à la démocratie en Russie et qui souligne des liens entre les mondes criminel et politique.

Sergueï Iouchenkov, 52 ans, responsable du parti Russie libérale, a été la cible de plusieurs tirs alors qu'il rentrait chez lui. Touché à la poitrine, il est décédé des suites de ses blessures, a annoncé Louli Nesnevitch, secrétaire de son parti, à la télévision russe NTV.

«Son chauffeur l'avait déposé devant chez lui» à Touchino, dans le nord-ouest de la capitale russe. «Il est entré dans la cour de l'immeuble, puis des tirs ont retenti», a raconté M. Nesnevitch, à la télévision russe NTV. L'arme, un pistolet muni d'un silencieux, a été laissée sur les lieux.

Un autre membre fondateur de Russie libérale, le député Vladimir Golovlev, avait été tué par balles le 21 août dernier.

Sergueï Iouchenkov, ancien professeur de philosophie, était un opposant à la guerre menée en Tchétchénie depuis octobre 1999 par les troupes fédérales russes. C'était un proche de Berezovski, entrepreneur aux affaires sulfureuses, en opposition ouverte avec le Kremlin et qui vit en exil depuis trois ans.

Le mouvement Russie libérale, fondé par Berezovski, avait eu le plus grand mal à se faire enregistrer comme parti. Il n'avait obtenu le feu vert du ministère de la Justice qu'après l'exclusion de ses rangs de son fondateur, également principal financier de la formation. Son enregistrement officiel est arrivé hier.

«Je suis terrifié», a déclaré M. Berezovski depuis Londres, interrogé au téléphone par l'AFP.

«Quelqu'un veut que les gens ne s'occupent plus de politique. Ceux qui ont commandité cette opération voulaient faire peur», a estimé l'homme d'affaires, qui a annoncé début avril prévoir d'être candidat aux élections législatives de décembre.

Ce meurtre commandité, visant une personnalité très connue et respectée en Russie — député depuis 1990 et n'ayant aucun lien avec le monde des affaires —, a littéralement choqué le pays.

Le président Vladimir Poutine a adressé ses condoléances à ses proches, a annoncé le service de presse du Kremlin.

«C'est un acte contre la Russie démocratique», a estimé Elena Bonner, veuve du dissident soviétique Andréï Sakharov, à la radio Écho de Moscou.

Iouchenkov était «une personnalité légendaire qui a énormément contribué au développement de la Russie libre», a ajouté Boris Nemtsov, leader du parti libéral SPS. «C'était un homme honnête et noble, même ses ennemis le reconnaissent. Le meurtre d'un homme politique de ce niveau ne peut être que politique», a-t-il souligné. Un commentaire partagé par toute la classe politique russe.

Les meurtres commandités commis en Russie n'épargnent aucun responsable — hommes d'affaires, députés, maires, chefs des douanes ou de la police fiscale — et ne sont que très rarement élucidés. En 1998, le meurtre à Saint-Petersbourg de la députée libérale de la Douma, Galina Starovoïtova, très respectée des défenseurs des droits de l'homme, avait également indigné la Russie. Les coupables n'ont jamais été trouvés, malgré l'interpellation de plusieurs suspects.

LE MARCHÉ BOURSIER

Table of stock market data with columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, Ferme, and Var. %.

Table of stock market data with columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, Ferme, and Var. %.

Table of stock market data with columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, Ferme, and Var. %.

TORONTO section with 'LES COTES NEW YORK' and 'LES DEVISES' sub-sections.

Table of exchange rates for various currencies including the Euro, British Pound, and Japanese Yen.



Table titled 'La Bourse de Toronto' listing various Canadian stock indices and their values.

Table titled 'Le Marché Américain' listing various US stock indices and their values.

Table titled 'Les plus actifs de Toronto' listing the most active stocks in the Toronto market.

Table titled 'Les plus actifs du Canadian Venture' listing the most active stocks in the Canadian Venture market.

decisionplus.com advertisement with a line graph and contact information.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Après 120 ans d'existence

Dernière assemblée annuelle pour les actionnaires d'Acier Leroux

KARINE FORTIN
PRESSE CANADIENNE

Quelque 75 investisseurs et employés ont participé hier à la dix-septième — et probablement dernière — assemblée annuelle des actionnaires du distributeur québécois Acier Leroux, qui fera l'objet d'une offre publique d'achat (OPA) par sa rivale ontarienne Métaux Russel avant la mi-mai.

À la surprise du président et chef de la direction Gilles Leroux, l'importante transaction projetée n'a pas semblé troubler l'assistance. Au terme de la présentation des résultats financiers, seuls trois braves ont osé s'adresser à l'homme d'affaires visiblement très ému et pressé d'expédier les formalités administratives.

«La décision a été difficile à prendre, il n'y a pas

beaucoup d'entreprises qui restent cinq générations dans une même famille, a-t-il confié lors d'un point de presse. Mais le fait de refuser l'offre aurait été injuste pour les actionnaires dans le contexte actuel.» Échangée en Bourse pour la première fois en 1986, l'action d'Acier Leroux n'a jamais vraiment décollé. À son apogée, au printemps 2000, elle se transigeait autour de 7,50 \$. À la veille de l'annonce de Métaux Russel, en début de semaine, elle ne valait plus que 4,25 \$.

Depuis trois jours, le titre de l'entreprise a cependant fait l'objet d'un nombre impressionnant de transactions. Selon M. Leroux, près de la moitié des 6,5 millions d'actions n'appartenant pas aux actionnaires de contrôle ou à leurs proches ont été échangées et leur valeur a augmenté de manière spectaculaire pour se stabiliser autour de 6,30 \$, soit le prix offert par Russel.

Des difficultés

Fondée en 1887 à Montréal, l'entreprise Acier Leroux est progressivement devenue un intermédiaire de premier plan entre les aciéries et les utilisateurs de leurs produits. Après plusieurs décennies de croissance continue, l'entreprise a commencé à éprouver d'importantes difficultés en 2001.

Pour l'exercice terminé le 3 novembre 2002, la perte nette de l'entreprise basée à Longueuil se chiffrait à 6,3 millions, ou 75 ¢ par action, comparative à trois millions, ou 42 ¢ par action, l'année précédente. En 2000, Acier Leroux avait déclaré un bénéfice net record de 20,1 millions.

D'après M. Leroux, ces résultats financiers décevants sont attribuables à une surcapacité mondiale ainsi qu'à la faiblesse du marché américain de la construction commerciale et industrielle. «En dépit

d'une baisse de la demande, nos activités canadiennes demeurent rentables, a-t-il souligné. Mais je ne vous cacherais pas que nous sommes nettement moins efficaces aux États-Unis, malgré nos efforts de réorganisation.»

Métaux Russel, qui est peu présent sur le marché américain, espère néanmoins que l'acquisition de son concurrent lui permettra d'accroître son bénéfice avant intérêt, impôt et amortissement (BAIIA) d'environ 30 à 40 millions par an.

Pour sa part, M. Leroux a réaffirmé hier son intention de quitter l'entreprise familiale dès la conclusion de la transaction. «Cela se fera dès que j'aurai l'argent en poche», a-t-il rigolé. L'homme d'affaires reconnaît par ailleurs avoir déjà reçu quelques offres d'emploi. Une clause de non-concurrence l'empêchera d'œuvrer chez un distributeur d'acier. «Mais je ne serai pas très loin, a-t-il dit. Je suis né là-dedans.»

Pétro-Canada garde un œil sur les événements au Proche-Orient

La société est l'un des plus importants producteurs pétroliers en Syrie

PRESSE CANADIENNE

Calgary — Pétro-Canada, qui produit plus du cinquième du pétrole syrien, affirme surveiller de très près l'évolution des événements dans ce pays du Proche-Orient, alors que le cours de ses actions pâtit des menaces brandies par les États-Unis face au gouvernement de Damas.

La société pétrolière, dont le siège est situé à Calgary, et que contrôle le gouvernement canadien dans une proportion de 18 %, est l'un des plus importants producteurs pétroliers présents en Syrie, pays que l'administration américaine accuse de faire partie des «États-voyous» et de soutenir le terrorisme. Depuis le début du mois, la valeur des actions de Pétro-Canada a chuté de 6 %.

«Les actions baissent en raison de l'attention accordée à la Syrie, a affirmé Martin Molyneaux, analyste chez FirstEnergy Capital Corp., à Calgary. Les investisseurs américains sont quelque peu préoccupés.»

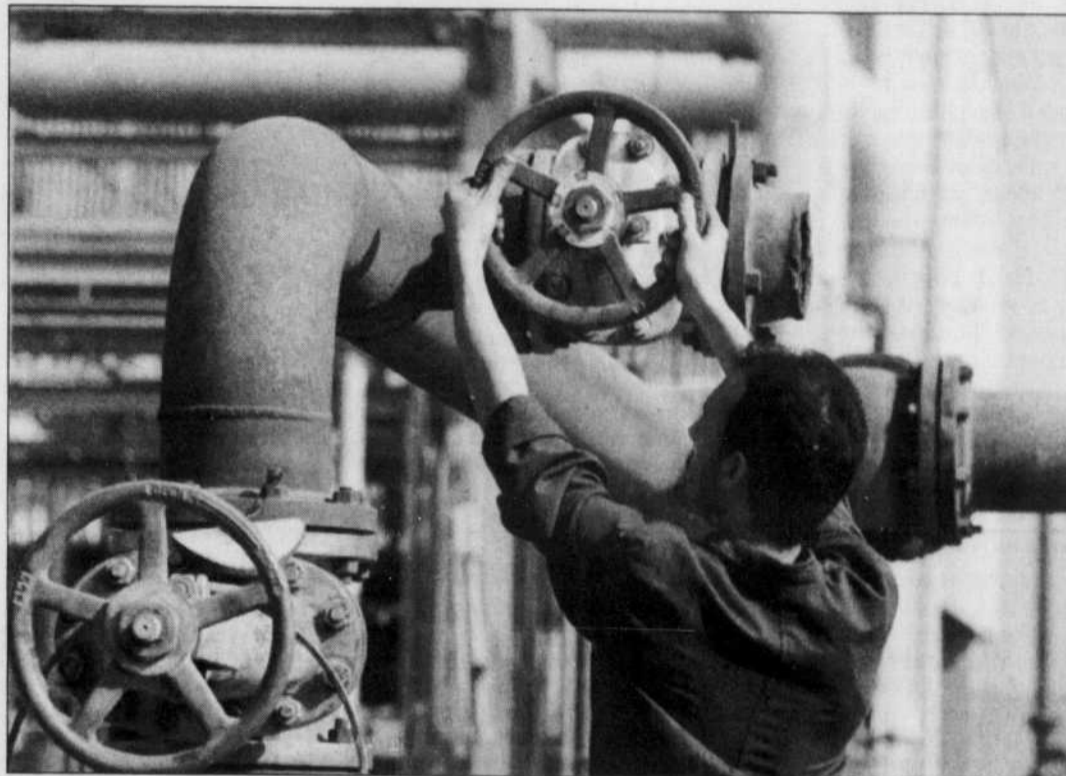
Pétro-Canada en Syrie
Pétro-Canada, deuxième producteur de pétrole en importance

au Canada, a entrepris ses activités en Syrie l'an dernier, alors qu'il a dépensé 3,2 milliards \$ pour acheter tous les actifs de l'entreprise allemande Veba Oil & Gas. Faisait partie de la transaction la participation de Veba dans une coentreprise syrienne au sein de laquelle était impliquée Royal Dutch/Shell, l'une des plus importantes sociétés pétrolières au monde.

Les installations de l'entreprise en Syrie ont produit 106 300 barils de pétrole par jour au cours du quatrième trimestre, soit 21 % de la production pétrolière quotidienne syrienne et environ 23 % de la production totale de Pétro-Canada.

Compte tenu de l'importance des volumes en jeu, la société pétrolière surveille de près la situation au Proche-Orient. «De toute évidence, nous surveillons cela attentivement», a affirmé Rob Andras, porte-parole de Pétro-Canada. Mais pour le moment, les affaires continuent comme d'habitude. Nous espérons qu'avec le temps, les relations [entre Washington et Damas] s'amélioreront et reviendront à la normale.»

Pétro-Canada ne compte aucun employé en Syrie.



Les installations de l'entreprise en Syrie ont produit 106 300 barils de pétrole par jour au cours du quatrième trimestre, soit 21 % de la production pétrolière quotidienne syrienne et environ 23 % de la production totale de Pétro-Canada.

FALEH KEIBER REUTERS

EN BREF

Rogers engrange un bénéfice

(Reuters) — Rogers Communications a renoué avec les profits au premier trimestre grâce à une hausse de son chiffre d'affaires et à la vigueur du dollar canadien. Le propriétaire du numéro un canadien de la câblodistribution a fait état d'un bénéfice de 23,7 millions, soit 6 ¢ l'action, pour le trimestre terminé fin mars, contre une perte de 97,6 millions, ou 53 ¢ l'action, à la même période l'an dernier. Le chiffre d'affaires trimestriel a grimpé de 14 % pour atteindre 1,12 milliard, contre 984,6 millions un an plus tôt. Les résultats de la société ont été aidés par un gain de 120,5 millions réalisés grâce au taux de change et qui reflète la valeur de la dette en dollars américains de la société. Rogers a ainsi profité du fait que le dollar canadien s'est raffermi au premier trimestre contre le dollar américain.

Les activités ont repris à la mine Omai

(PC) — Les activités ont repris à la mine Omai de Cambior au Guyana, à la suite d'une manifestation qui a empêché le passage de camions transportant mazout et fournitures diverses sur une route menant vers l'intérieur du pays d'Amérique du Sud, a fait savoir la société à Longueuil. Quelques-uns des 600 employés mis à pied plus tôt cette semaine ont repris graduellement le travail mercredi, au terme de discussions entre le gouvernement du Guyana, les usagers de la route et les manifestants, a précisé Cambior. Les manifestants réclamaient du gouvernement qu'il répare les systèmes d'électricité et d'approvisionnement en eau, qui ont cessé de fonctionner il y a environ trois semaines, laissant les 30 000 habitants de Linden sans services publics.

Paul Getty Jr est décédé

(AP) — Le milliardaire et philanthrope britannique d'origine américaine sir J. Paul Getty Jr, est mort hier à l'âge de 70 ans. M. Getty, qui soutenait de nombreuses bonnes causes en Grande-Bretagne après avoir renoncé à la drogue, est décédé à l'hôpital londonien où il était soigné depuis lundi pour une infection récurrente à la poitrine. Pendant près de 25 ans, il a donné plus de 200 millions \$US à plusieurs organisations, notamment dans le domaine culturel. John Paul Getty Jr était le troisième des cinq fils de J. Paul Getty qui a bâti Getty Oil et qui a accumulé une fortune estimée à six milliards \$US.

Theratechnologies a plus que triplé ses pertes

(PC) — Theratechnologies a plus que triplé ses pertes au cours du premier trimestre de son exercice 2003, principalement en raison d'une chute de ses revenus. L'entreprise montréalaise de biotechnologies, qui développe des produits pour le traitement de maladies telles l'ostéoporose et le diabète, affiche une perte de 5,6 millions, ou 18 ¢ par action, pour le trimestre terminé le 28 février 2003, comparativement à une perte de 1,6 million, ou 5 ¢ par action, lors de la période correspondante un an plus tôt. Les revenus de la compagnie qui possède une participation de 31 % dans la société Andromed se sont élevés à 1,1 million au cours du premier trimestre, alors qu'ils se chiffraient à 4,5 millions un an plus tôt.

Carte AeroOr

La CIBC bonifie son entente avec Air Canada

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Désireuse de conserver la lucrative exclusivité sur la carte AeroOr, la Banque CIBC a accepté d'accroître sa créance non garantie, de rouvrir son entente avec Air Canada et d'en bonifier largement les termes. En contrepartie, l'institution obtient une prolongation de quatre ans.

Afin de protéger son exclusivité sur la carte de crédit Visa AeroOr, la CIBC a répondu favorablement à l'invitation d'Air Canada. Ainsi l'entente, déjà bonifiée en 1999 lorsque Air Canada tentait d'esquiver la tentative d'achat hostile lancée par le tandem Onex-American Airlines, sera rouverte et prolongée. Devant initialement couvrir dix ans, avec une expiration en 2009, la relation entre les deux partenaires sera prolongée jusqu'en 2013.

En contrepartie, la CIBC a accepté d'augmenter le prix versé pour les milles aéroplan qu'elle émet aux détenteurs de cette carte de crédit. L'institution a également acquiescé à une autre demande du transporteur en acceptant de verser par anticipation un paiement de 350 millions, qui sera amorti mensuellement dans le bilan de la banque au rythme de l'achat des points.

Les modalités de ce nouveau contrat sont subordonnées, notamment, à l'approbation des vérificateurs et à la décision de la cour en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

Évoluant sous la protection des tribunaux depuis le 1^{er} avril dernier, Air Canada tentait de bonifier ce lucratif contrat d'au moins 50 millions par année et d'obtenir un versement anticipé de 350 millions, selon les informations rendues publiques

au début d'avril. Un tel appui financier avait été obtenu de la CIBC en 1999, dans le cadre de cette OPA hostile lancée par Onex-American Airlines. L'institution acceptait alors de verser par anticipation 200 millions à Air Canada en retour d'une exclusivité de dix ans.

La CIBC a rappelé hier que le recours d'Air Canada à la protection des tribunaux avait eu pour effet de mettre un terme au processus comptable de l'amortissement de cette avance de 200 millions. Sur ce point, la CIBC, l'un des principaux créanciers d'Air Canada, a accepté de transformer le solde en une créance non garantie alors qu'elle aurait voulu obtenir une garantie de 12 mois sur ses revenus à venir.

«Le 31 mars 2003, la CIBC a reporté un paiement de 181 millions à son bilan. Lorsque le nouveau contrat prendra effet, la CIBC deviendra un créancier ordinaire d'Air Canada pour ce bilan non amorti et elle s'attend à inscrire une charge après impôts de l'ordre de 22 à 26 cents par action au deuxième trimestre», a précisé la banque, dans son communiqué. Elle prend cependant soin d'ajouter que «le coût plus élevé par mille aéroplan et le fait que le paiement initial du contrat existant n'a pas été amorti de manière continue n'auront pas une incidence nette notable sur les résultats de la CIBC». Au premier trimestre, la banque avait dégagé un bénéfice net par action de 1,11 \$.

Au début d'avril, le président de la CIBC, John Hunkin, avait admis qu'il était clair que ce contrat allait être rouvert. Les analystes avaient rappelé que cette exclusivité étant particulièrement lucrative pour la banque, dont le quart de la rentabilité provient de sa division des cartes de crédit.

La CIBC prédit une croissance faible mais un dollar canadien fort

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le ralentissement du secteur manufacturier nord-américain devrait freiner la croissance canadienne mais le huard pourrait continuer sur sa lancée et atteindre 72,5 ¢US, prédit la banque CIBC.

L'institution financière torontoise prévoit une faible croissance de 2,5 % du PIB du pays au cours des prochains mois. Cette estimation est inférieure d'un point de pourcentage à celle publiée par la Banque Royale la semaine dernière. De plus, elle correspond à une diminution d'un point par rapport à la croissance enregistrée en 2002.

«Au deuxième trimestre, la faiblesse des livraisons et des exportations manufacturières pourrait maintenir le taux de croissance sous la barre des 2 %», a indiqué la banque dans un communiqué. Ses analystes ne prévoient par ailleurs aucun renversement de tendance avant le quatrième trimestre.

Quant à l'inflation, elle devrait revenir sous le seuil des 2 % d'ici la fin de l'année 2003 en raison de

la diminution attendue du prix de l'énergie ainsi que du manque notoire de contrôle des entreprises sur les prix.

D'après Jeff Rubin, économiste principal chez CIBC Marchés mondiaux, la hausse récente du dollar canadien rend l'économie plus vulnérable au ralentissement persistant de l'économie américaine.

«À 69 ¢US, les manufacturiers canadiens ont déjà perdu leur avantage comparatif sur les producteurs américains et une nouvelle hausse du dollar autour de 72 ¢US serait clairement désavantageuse», a-t-il souligné. Pour cette raison, le secteur manufacturier — et particulièrement les exportateurs — constitueront le talon d'Achille de l'économie canadienne cette année.

La CIBC s'attend à ce que les autorités continuent à abaisser les taux d'intérêt au sud du 49^e parallèle. Mais la Banque du Canada, qui a haussé le sien d'un quart de point mardi, ne devrait pas rebattre le pas. La différence entre les taux des deux pays pourrait atteindre 2,5 points, a affirmé M. Rubin.

Par rapport à janvier

En février, les ventes d'automobiles ont regagné le terrain perdu

PRESSE CANADIENNE

Les ventes de véhicules automobiles neufs au Canada ont rebondi de 14,1 % en février, regagnant la presque totalité du terrain perdu en janvier, selon les données désaisonnalisées de Statistique Canada.

Au Québec, l'augmentation a été de 11,7 %.

Après avoir enregistré en janvier le plus important recul des cinq dernières années, les concessionnaires de véhicules automobiles ont vendu, à l'échelle du pays, 147 000 véhicules neufs en février, soit 18 000 unités de plus qu'en janvier. La remontée observée en février a ramené les ventes à un niveau supérieur de 1,6 % à la

moyenne mensuelle de 2002, qui a été une année record.

L'important hausse de février provient des fortes ventes de voitures particulières de construction nord-américaine, secteur où l'augmentation a été de 15,7 %, et de l'ensemble des camions, où les ventes ont grimpé de 18,6 %. Pour ces catégories de véhicules, il s'agit d'un rebondissement qui survient à la suite de la dégringolade des ventes observée en janvier. Les camions comprennent notamment les mini-fourgonnettes, les véhicules utilitaires à caractère sportif, les camions légers et lourds, les fourgonnettes et les autobus.

Les ventes de véhicules automobiles neufs se maintiennent à un niveau relativement élevé depuis le

début de 2002 malgré les fortes fluctuations des derniers mois. Ces fluctuations rendent difficile l'interprétation de la direction actuelle des ventes tant pour les voitures que pour les camions. Avant 2002, les ventes avaient connu une période de croissance exceptionnelle au quatrième trimestre de 2001. Faisant suite à de généreuses offres incitatives, les ventes avaient alors bondi de 7,5 % comparativement au troisième trimestre.

En se basant sur les chiffres provisoires du secteur de l'automobile, on estime que le nombre de véhicules automobiles neufs vendus en mars a reculé d'environ 4 % par rapport à février. Les voitures particulières et les camions ont contribué à ce recul.

É D I T O R I A L

Castro récidive

Au cours du dernier mois, le régime castriste a orchestré la plus grande vague de répression jamais constatée à Cuba au cours des dix dernières années. Près de 80 dissidents ont été arrêtés, d'autres ont été fusillés. Et tout ce que la Commission des droits de la personne a trouvé à dire se résume à trois fois rien.

Le *líder máximo* a au moins une constante: la répression. Fort de l'expérience acquise au cours des 40 dernières années, Castro est passé maître dans cette abjection consistant à emprisonner tous ceux et celles qui souhaitent instiller une faible dose de démocratie dans le système. Après avoir jeté des milliers et des milliers de personnes dans les cachots, voilà qu'il vient de s'en prendre à ceux qui aspirent à un respect minimal des droits de la personne.

Depuis le milieu du mois dernier, 75 personnes considérées comme des dissidents ont été arrêtées. Et comme les mécanismes de la répression de ce pays sont fort bien huilés, le procès pour la moitié d'entre eux est déjà chose du passé. Ils ont tous été condamnés à des peines allant de 20 à 30 ans d'incarcération. La majorité d'entre eux sont des journalistes indépendants. Les autres? Beaucoup sont économistes.

Que leur reproche-t-on? Essentiellement d'avoir milité pour l'application du projet Varela qui, à ce propos, a été signé par 11 000 personnes. Le projet en question a un but simple et fort révélateur de la politique asphyxiant qui domine le pays: introduire des changements démocratiques par la voie constitutionnelle. On voudrait notamment que les libertés d'expression et d'association ne souffrent aucune entrave. Le promoteur du projet Varela, Oswaldo Payá, avait reçu en décembre dernier le prix Sakharov décerné par les parlementaires européens.

Outre l'emprisonnement de ces dissidents, le gouvernement de Castro a rapidement bouclé le dossier des trois personnes qui, il y a une quinzaine de jours, ont tenté de détourner un traversier en direction des États-Unis. Après un procès aussi rapide que surréaliste, les auteurs de cette tentative ont été fusillés. Ce fait inquiète

au plus haut point Amnesty International car ces mises à mort signifient que le gouvernement a décidé de lever le moratoire, jamais officiellement déclaré, qui avait mis la peine capitale entre parenthèses au cours des dernières années. Par conséquent, Amnesty craint que toutes les personnes qui crouissent dans les geôles de Fidel et dont les procès se sont conclus par des condamnations à mort soient fusillées dans les mois qui viennent.

En guise de réaction à tout cela, la Commission des droits de la personne a revêtu les habits de la timidité, pour ne pas dire de la lâcheté. La majorité des 52 membres qui siègent au sein de cette instance a adopté une résolution qui ne fait allusion ni à la vague d'arrestations observée ni aux milliers de prisonniers politiques. On s'est borné à demander ce qui avait été demandé il y a un an, à savoir que le gouvernement accepte la venue d'une émissaire, en l'occurrence la juriste Christine Chanet, de la Commission des droits de la personne. L'amendement déposé par le Costa Rica, qui, lui, condamnait clairement l'emprisonnement, a été rejeté. C'est dire!

Tous ces gestes, toute cette répression se poursuit alors que le pays est en proie à une des crises économiques les plus graves qui soient. À cause de la baisse prononcée du tourisme, à cause des difficultés politiques qui ont cours au Venezuela et qui taxent durement Cuba, des milliers de personnes vivent dans la misère. Tout naturellement, elles demandent des changements, des améliorations, et Castro s'emploie une fois de plus à les réprimer avec force.

Et dire que ce dernier a eu le culot, il y a longtemps de cela, d'annoncer que l'histoire... l'absoudra!

La succession au Parti québécois

La course à la direction du Parti québécois est commencée même si son chef actuel est toujours en place et même s'il n'a pas encore arrêté la date de son départ. La bonne nouvelle, c'est que cette fois-ci, il y aura une véritable course. La mauvaise, c'est que la campagne risque de démarrer dans le désordre en raison, justement, de cette indécision de Bernard Landry sur son avenir.

Le départ de M. Landry enclenche le compte à rebours officiel vers le congrès à la chefferie. Un congrès qui aurait lieu plus tard que plus tôt favoriserait davantage François Legault et André Boisclair, qui ont déjà du retard sur Pauline Marois. Celle-ci, à titre d'organisatrice en chef de la dernière campagne électorale, a déjà un carnet de bal bien rempli. Chacun d'eux tente bien sûr d'influer sur la réflexion de M. Landry qui, pour l'instant, est tout à fait ambivalent. Partira-t-il d'ici quelques jours ou à la fin de l'été? Lui-même ne le sait trop.

Une démission de M. Landry avant même que l'Assemblée nationale n'ait repris ses travaux serait précipitée. Cela lui donnerait l'image d'un chef désemparé, incapable d'assumer le choc de la défaite qui, pourtant, n'a rien d'humiliant compte tenu de la façon dont il a mené la campagne électorale. S'il est l'homme d'État qu'on a toujours cru qu'il était, Bernard Landry devrait au moins s'assurer que la course à sa succession se déroule dans le meilleur intérêt non pas de l'un ou l'autre des candidats mais du parti lui-même.

S'il s'agissait simplement aujourd'hui de trouver un chef au Parti québécois, l'opération pourrait être menée rondement. On connaît les candidats, et Pauline Marois serait fort probablement couronnée chef. Elle ne serait pas un mauvais leader, loin de là, sauf que la priorité pour ce parti est ailleurs. Avant toute chose, il lui faut repenser les grands axes de son programme et, surtout, avoir des débats qui soient les plus larges possibles. Cela demande que l'on s'accorde du temps de réflexion.

Les circonstances ont fait que les trois derniers chefs du PQ ont été couronnés plutôt qu'élus, faute d'opposition. Bernard Landry, au lendemain de la démission de Lucien Bouchard, a habilement manœuvré pour que ses adversaires potentiels se rallient à sa candidature. Il croyait qu'il valait mieux éviter, puisque que le parti était au pouvoir, des débats potentiellement déchirants. Aujourd'hui, les choses se présentent différemment. Le Parti québécois est dans l'opposition, et plusieurs de ses politiques ont été rejetées par les électeurs, notamment sa démarche vers la souveraineté. Il faut refaire les consensus au sein du parti.

Le devoir de Bernard Landry est de laisser retomber la poussière au lendemain de cette défaite. Il faut que chacun puisse prendre du recul. En demeurant en poste, l'ex-premier ministre calmera le jeu. Lui seul a l'autorité suffisante pour tenir en bride les candidats qui piaffent d'impatience dans l'allée. Tout particulièrement, il pourra s'assurer de partager équitablement les rôles entre tous les membres de son caucus. M. Landry est un homme de parti, on ne saurait en douter. Rappelons-lui que les chefs de parti, trop souvent, ne savent pas partir. Généralement, ils tardent trop. Dans son cas, on peut craindre qu'il se hâte trop.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

PARTIRA, PARTIRA PAS?...?



LETTRES

Démocratie et fusions municipales

On reproche au PQ de n'avoir pas eu le sens de la démocratie en imposant les fusions aux municipalités du Québec.

Se souvient-on que les fusions municipales pratiquées en Ontario, deux ans plus tôt qu'au Québec, n'ont jamais donné lieu à un seul référendum? Pourtant, on ne parle pas d'absence du sens de la démocratie en Ontario.

René Cloutier
Charlesbourg, le 8 avril 2003

Le plagiat vu de la tour d'ivoire

Les contradictions dans la vie universitaire étonnent plus d'un observateur. Alors que les règlements universitaires à l'endroit des étudiants qui plagient sont très sévères et que de nouveaux sites Internet offrent des outils pour détecter le plagiat, ces règlements sont rarement appliqués. C'est dire que la loi reste lettre morte. Dans les colloques, on semble applaudir le plagiat dans des œuvres couronnées de prix professionnels. Sans vouloir contester la valeur de livres comme celui de Marilyn Randall (*Pragmatic Plagiarism - Authorship, Profit and Power*, Toronto, université de Toronto, page 2001), couronné meilleur livre en études françaises par l'Association des professeurs de français au Canada l'an dernier, ou celui d'Yzabelle Martineau (*Le Faux littéraire - Plagiat littéraire*,

intertextualité et dialogisme, Québec, Nota Bene, 2002), je me demande quelle serait la réaction de ces auteurs si quelqu'un osait plagier leurs œuvres. Essayeraient-elles de défendre leur propriété? Continueraient-elles à écrire et à publier si d'aventure elles ne pouvaient pas se défendre avec succès? Certes, on a déjà prononcé la mort de l'auteur, ceci n'a pas mené Michel Foucault à oublier ses droits d'auteur.

Lisa McNeé
Université Queen's, le 14 avril 2003

La Grande Noirceur

Les dernières élections que j'ai perdues, c'est le 1^{er} janvier dernier, quand la femme de ma vie a décidé d'en élire un autre. J'ai dit que c'était dommage et je suis devenu triste. Lorsque le 14 avril a été annoncé, j'étais content: la chance de me reprendre enfin, de gagner des élections. Cette fois-ci, j'ai pris mon rôle à cœur. J'ai écouté, je me suis informé, j'ai compris, j'ai fait un choix. J'étais confiant quand je me suis levé à 10h pour aller voter. J'étais en contrôle. J'ai présenté ma carte. «Oui oui, c'est moi, madame, juste un peu plus maigre.» J'ai bien voté. Je n'ai pas noirci la case. Non. J'ai décidé de signer mon bulletin de vote. J'ai fait un X. Je suis rentré à la maison et j'ai appelé les amis. Faut aller voter. Et j'ai attendu les résultats. Les commentaires d'avant-match, je n'ai jamais aimé ça, alors je suis allé dehors voir les éclairs. Suis revenu à temps pour la présentation des étoiles. Bizarre. Ce n'est pas le bon qui a gagné. Il me semblait aussi... Cette pluie. Discours de M. Dumont,

discours de M. Landry et le début du discours de M. Charest; j'étais aussi attentif que Bernard Derome quand ma télé a sauté. C'est là que je me suis dit: ça y est, c'est la grande noirceur qui commence. Je lui dis bravo, à M. Charest: il l'a réalisé, son rêve. Mais moi, je suis quand même aller chez Home Depot m'acheter des chandeliers. J'ai peur dans le noir.

Martin A. Beaulieu
Montréal, le 15 avril 2003

Le premier ministre des Québécois, pas des Canadiens

Lors de son discours victorieux, Jean Charest a dit qu'il s'engageait à employer le leadership du Québec pour faire du Canada un pays plus fort. Je n'ai qu'une chose à dire à ce cher M. Charest: ce ne sont pas les Canadiens qui l'ont élu le 14 avril, ce sont les Québécois. Il n'y a rien de mal à vouloir d'un Canada fort, mais ce sont d'abord et avant tout les intérêts du Québec qu'il devra défendre. Pas ceux des Canadiens, qui s'en passeront d'ailleurs volontiers. N'oublions pas que le nouveau premier ministre du Québec a d'abord été le chef du Parti conservateur du Canada. Comme le dit l'expression populaire: «Chassez le naturel et il revient au galop». Cela revient à dire que M. Charest aura toujours les cheveux bien frisés même s'il essaie tant bien que mal de les raidir.

Francis Chalifour
Toronto, le 15 avril 2003

LIBRE OPINION

Lendemain d'élections et veille de Pâques

GUY PAIEMENT
MICHEL RIOUX

Les auteurs écrivent ici pour le comité organisateur des Journées sociales du Québec.

Des élections sont un temps fort où toute la société va au théâtre. Celle-ci s'y reconnaît plus ou moins, applaudit, rit, pleure, puis retourne à ses préoccupations. Mais le changement d'équipe politique auquel nous venons d'assister n'aura pas apaisé la soif de changement de la population. Il n'est pas question ici de ce type de changement qu'on a vu caracoler au fil des sondages mais de cette véritable transformation en profondeur des principaux rapports sociaux.

On peut cependant profiter du fait que ce lendemain d'élections arrive à la veille de Pâques et que les mots «veille», «vigile» et «vigilance» partagent la même racine latine, qui signifie «être bien vivant, vigoureux, éveillé». Les enjeux qui se sont en effet profilés durant la campagne électorale ne disparaîtront pas aussi vite que les pancartes des candidats. Rappelons-en quelques-uns, qui reviendront certainement hanter la quiétude de bien des élus.

Il est significatif que la difficulté à concilier le travail et la famille soit apparue au cours de la campagne. Il y a ici davantage qu'un ballon politique. Et beaucoup plus qu'un problème individuel. Nous sommes en présence d'un problème social qui devra en conséquence être réglé collectivement.

Nous avons accepté, depuis de nombreuses années, une organisation du travail qui considère les citoyens comme une nuée de célibataires. Les enfants sont devenus des orphelins dont l'école doit s'occuper, d'abord pour les éduquer mais aussi pour les nourrir et pour les garder. Toute une série de mesures se met en place pour nous adapter à ce monde du travail et nous permettre alors de travailler le plus possible, tout cela pour être compétitif sur le marché mondialisé. Certes, pareille situation a des effets sur les coûts des services de santé et se traduit trop souvent par une plus grande fragilité des personnes et des syndicats.

Mais avons-nous le choix d'agir autrement?, se demandent plusieurs. Oui!, se mettent à dire surtout des milliers de jeunes mais aussi un nombre croissant de moins jeunes. Plusieurs avancent même que les futures batailles porteront sur l'organisation du temps de travail. Pourquoi? Pour avoir le temps de vivre, de se rencontrer, de tisser des liens avec ses enfants et ses amis, de respirer. De contempler.

Ces dernières années, les multiples forums de développement social et celui, tout récent, sur le renouveau des institutions démocratiques ont pris acte du besoin de participation aux décisions de beaucoup de citoyens. Les chances sont grandes pour que ces nouveaux chantiers trouvent preneurs dans les années qui s'ouvrent. Là encore, les débats ne manquent pas, qu'il s'agisse de contrer les défections ou de donner vie aux nouvelles structures municipales et régionales. Or il est illusoire de croire que les seules idées peuvent développer la fibre démocratique si elles ne sont pas portées par des réseaux multiples, comme l'a bien compris le collectif «D'abord solidaires».

Si les forces de changement politique veulent continuer d'être présentes sur la scène publique, peut-être pourraient-elles renouer avec les anciennes assemblées de cuisine, où des citoyens se regroupaient pour rêver dangereusement et changer des choses.

L'équité salariale et le capital social

La grève des quelque 1800 employés de soutien de l'Université de Montréal n'a pas mobilisé la presse. Mais elle a quand même rappelé que l'équité salariale n'était pas encore une réalité dans tous les milieux de travail. La Marche des femmes avait inscrit cette revendication dans la lutte contre la pauvreté. Elle n'est pas encore gagnée, beaucoup s'en faut. Même chose pour les suites à donner à la loi contre la pauvreté, adoptée en décembre dernier à l'unanimité des membres de l'Assemblée nationale.

Ces revendications vont continuer d'interpeller les partis politiques et les responsables d'entreprise. Car si certains s'acharnent à freiner

la redistribution de la richesse dont il est ici question, d'autres ont compris qu'il faut voir plus loin. Cela vaut le coût d'investir dans la force du tissu social puisqu'elle engendre un capital social qui permet à une économie de se développer et de s'épanouir. C'est la présence de la confiance qui permet au marché de fonctionner et non le seul intérêt individuel. Mais comment la confiance peut-elle exister sans une expérience concrète de la justice?

Pendant la campagne électorale, l'opposition à la guerre en Irak aura mobilisé des milliers d'hommes et de femmes. Ce ne sont pas de doux rêveurs fleur bleue. Ils s'activent plutôt, dans un vaste laboratoire, à la recherche d'une autre mondialisation.

Cette dernière est encore floue, mais on pressent qu'elle doit se nourrir de droits humains bien concrets et d'outils internationaux adéquats pour mieux défendre des ressources qui appartiennent à l'ensemble. Il y a là une force de changement qui pourra critiquer nos débats et les élargir à de nouvelles solidarités. (Encore faut-il, à cette force de changement, lui donner des pieds et des mains et refuser tous les clones de la *pas americana*.)

À travers tous ces enjeux se dessinent des lignes d'avenir qui ont pour effet de maintenir ouverte notre aventure collective. Mais cet avenir n'advient pas tout seul. En plus de luttes pour contrer la pensée unique, nous aurons, collectivement, à recréer un nouvel art de vivre ensemble, qui est justement le thème des Journées sociales du Québec, qui auront lieu à Montréal du 2 au 4 mai. À cet égard, de multiples ruses, des braconnages, des déplacements d'insistance sont en train de nouer plusieurs de nos milieux et institutions et favoriseront la sortie des caveaux et le passage à la lumière. Tous ces efforts sont pétris de rêves concrets, de solidarités retrouvées, d'hommes et de femmes qui se remettent debout, ce qui est le premier sens de la résurrection. Il nous faut être attentif à percevoir ces multiples résurrections successives. Si humbles soient-elles, elles n'en ont pas moins pour nous des airs de Pâques.

IDÉES

Élections 2003



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Contrairement à la perception actuelle, le PLQ n'a pas gagné la bataille uniquement dans les derniers jours de la campagne. Le PLQ a marqué des points dès la première semaine et ses gains se sont accrues au cours des deux dernières semaines.

Que s'est-il vraiment passé?

Nous avons assisté, en moins de 12 mois, à plusieurs revirements politiques spectaculaires, de la montée de l'ADQ jusqu'à la victoire libérale

JEAN-MARC LÉGER

Président de la firme de sondages Léger Marketing

Février 2002: le PLQ est en tête. Septembre 2002: l'ADQ grimpe à 40%. Février 2003: le PQ prend les devants. Avril 2003: le PLQ gagne par 13 points. Nous avons assisté, en moins de 12 mois, à plusieurs revirements politiques spectaculaires, de la montée historique de l'ADQ et la transformation phénoménale de Bernard Landry jusqu'à la victoire libérale.

L'électorat, bien que satisfait du gouvernement, demeurait avide de changement et rêvait secrètement d'un gouvernement libéral dirigé par Mario Dumont et appliquant les politiques sociales et économiques du PQ.

Devant tant d'incertitude et de fluidité de l'humeur populaire, les méthodes traditionnelles de sondage étaient insuffisantes. Léger Marketing a décidé d'innover en proposant une nouvelle façon de mesurer, de comprendre et de diffuser l'intention de vote: le baromètre quotidien. Cette méthode nous a permis d'être précis (voir tableau 1).

RÉSULTATS COMPARATIFS

	Sondage*	Résultats officiels
PLQ	47 %	46 %
PQ	34 %	33 %
ADQ	17 %	18 %
Autres	2 %	3 %

* Sondage Léger Marketing TVA-The Gazette-Le Journal de Montréal dans la semaine du 9 au 12 avril 2003. Marge d'erreur: + 3,1 %. N = 1003.

TABLEAU 1

Le baromètre quotidien

En nous appuyant sur les techniques américaines de sondages avec périodes roulantes de quatre jours, ou *rolling period*, nous avons opté pour une nouvelle mesure auprès de 1200 répondants avec échantillon renouvelé représentatif de la population du Québec lors de 300 entrevues quotidiennes.

La méthode de quotas par région, sexe et âge a été privilégiée afin d'assurer une représentativité quotidienne de l'échantillon et surtout éviter les biais de l'échantillon aléatoire simple, tels qu'un faible taux de réponse, le filtre des répondants ou portables, les changements fréquents d'adresse et la non-disponibilité du répondant. Une approche directe basée sur la crédibilité de notre firme et sur celle des médias partenaires nous a permis d'augmenter notre taux de réponse de 12 %.

Avec un nouveau type de questionnaire, construit notamment pour réduire la proportion des discrets, nous avons obtenu une moyenne de 7 % d'indécis et de 2 % de refus. La diminution des indécis augmente la précision. Cette technique nous permet d'utiliser une répartition proportionnelle des indécis et évite la création d'une formule nébuleuse de répartition asymétrique des indécis.

Enfin, nous avons développé un modèle de pondération tenant compte non seulement de la représentativité échantillonnaire mais également de la probabilité de la participation au vote. Ce dernier facteur contribue à éliminer la prime de l'urne (une expression de Robert Bourassa), c'est-à-dire une sous-évaluation du vote libéral.

Cette nouvelle approche a permis de suivre sur une base quotidienne et avec une précision inédite l'impact des événements de la campagne sur les intentions de vote.

L'influence des sondages

La publication d'un baromètre quotidien a par contre des effets pervers. Le sondage devient non seulement un instrument de mesure mais aussi un acteur important de la campagne électorale. Il est certain que la publication de sondages influence l'ambiance générale de la campagne, notamment parce qu'ils servent les stratégies politiques, leur permettant d'ajuster leur campagne électorale. Cependant, nous ne pouvions pas prévoir l'ampleur de l'impact sur un tiers parti comme l'ADQ, lequel a dû se défendre quotidiennement contre les mauvais résultats, ou encore sur le PQ, qui a vu sa campagne dérailler pendant la dernière semaine.

Nous avons compté sur la présence de plusieurs firmes pour banaliser un peu ce sondage quotidien. Toutefois, la quasi-absence des maisons de sondages concurrentes a accru la puissance médiatique du baromètre.

Saga en quatre épisodes

Contrairement à la perception actuelle, le PLQ n'a pas gagné la bataille uniquement dans les derniers jours. Le PLQ a marqué des points dès la première semaine et ses gains se sont accrues au cours des deux dernières semaines. Notre sondage quotidien a permis de déterminer les moments forts de la campagne. La campagne électorale de 33 jours s'est déroulée en quatre épisodes, dont trois sur quatre ont été dominés par le Parti libéral (voir tableau 2).

L'autre avenir: la bataille PLQ-ADQ

La première semaine a permis au PLQ de se démarquer comme la seule alternative crédible au gouvernement et d'écartier définitivement l'ADQ. L'ADQ, qui symbolisait jusque-là la jeunesse, les nouvelles idées, la force des régions, bref, le vrai changement, a perdu sa fraîcheur. Il y a un pas important entre popularité et crédibilité, et cette transformation n'a pas eu lieu pour l'ADQ. Nous sommes rapidement passés d'une lutte à trois à une lutte à deux. Pendant ce temps, un lancement de campagne réussi pour le PQ avec le budget et la

semaine de quatre jours ne lui a pas permis de marquer des points.

La guerre psychologique

L'invasion américaine de l'Irak a suscité beaucoup de craintes au Québec. L'image rassurante d'un chef d'État responsable et expérimenté qu'a donnée Bernard Landry lui a permis de gagner deux points et de rejoindre le PLQ. 53 % des Québécois préféreraient M. Landry au pouvoir en temps de guerre alors que 39 % choisissaient M. Charest et qu'un maigre 9 % optait pour Mario Dumont. L'horrible campagne publicitaire négative inspirée de la droite américaine a mis fin au beau rêve adéquate. La guerre faisait une victime au Québec.

Le débat sur le débat

Notre sondage a démontré que Jean Charest a gagné le débat par sa prestance et son assurance. Il a levé l'hypothèque principale qui pesait sur le Parti libéral depuis plusieurs années. Les Québécois ont vraiment compris que cette fois-ci, il était vraiment prêt. Ce n'est pas tant le débat mais davantage le débat sur le débat que Bernard Landry a perdu. L'image rassurante du premier ministre Landry toujours en contrôle depuis quelques mois a été malmenée par l'affaire Parizeau, l'agenda caché et le déclenchement d'un référendum «à la moindre occasion», sans parler de la «république du Québec».

Les conditions gagnantes

Le PLQ a alors réuni toutes les conditions gagnantes au cours de la dernière semaine. Nos sondages ont alors démontré que les électeurs préféreraient l'équipe libérale et son programme. Un moment magique pour le Parti libéral.

Étouffée par la guerre en Irak, la volonté de changement s'est d'abord exprimée dans les rues de Bagdad pour ensuite embraser le Québec. La volonté de changement a explosé à 60 % et c'était le PLQ qui l'incarnerait.

Le PLQ aura battu l'ADQ pendant la première semaine et le PQ pendant la dernière semaine. Il ne manquait qu'une seule condition gagnante!

En conclusion: le vrai référendum

Ces élections se sont transformées, au cours des 33 jours de campagne, en un référendum sur Jean Charest. La grande question de la campagne était la suivante: peut-on faire confiance à Jean Charest pour diriger le Québec? Au début de la campagne, seulement 22 % estimaient que Jean Charest ferait le meilleur premier ministre. Ce taux a grimpé à 38 % la dernière journée de la campagne. Cette fois-ci, les Québécois n'ont pas eu peur de dire oui... à Jean Charest.

LA SAGA ÉLECTORALE

Épisodes	Date	PLQ	PQ	ADQ
L'autre avenir	Du 12 au 20 mars	40 % (+ 2)	38 % (=)	21 % (- 2)
La guerre psychologique	Du 20 au 31 mars	40 % (=)	40 % (+ 2)	19 % (- 2)
Le débat sur le débat	Du 1 ^{er} au 3 avril	43 % (+ 3)	39 % (- 1)	17 % (- 2)
Les conditions gagnantes	Du 4 au 13 avril	47 % (+ 4)	34 % (- 5)	17 % (=)

TABLEAU 2

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corrivé (épigle), Marie-Andrée Chouinard (éducation); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Beholt Munger (responsable du site Internet), José Boileau, Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (science); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relacteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Valérie Dufour, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Talbot, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Malcom Cornélius (correspondants parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Bédard (journaliste); Geneviève Ollis-Dionne (commun); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Malais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Russelland (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la distribution), Monique Heurdez, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administratives), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).



Jean-Claude Rivest

La vie! La vie!

Le «bon vieux» Parti libéral du Québec est une fois encore appelé à servir le Québec.

Jean Charest est un battant tenace et lucide. Il est exigeant, il a la poigne solide, il veut des résultats. Pas de doute, la santé sera sa priorité. L'éducation, la fiscalité, l'administration publique et le leadership québécois au sein du Canada suivront. Le dossier des villes regroupées est déjà là. Au passage, une réflexion: le droit de parole reconnu à ceux qui veulent quitter une ville sera-t-il accordé à ceux qui resteront? Sur le plan financier, le retrait des contribuables de Westmount de la ville de Montréal n'est pas un facteur neutre pour les résidents de Rosemont!

Pour l'heure, laissons à Jean Charest le temps de s'installer. L'arrivée de Michel Crête et d'André Dicaire augure drôlement bien.

Regardons plutôt ailleurs. Pensons à ces jours lointains (!) où cette volonté de changement qui a si bien servi le PLQ se retournera contre l'équipe de Jean Charest. La vie, la vie, quoi! Le PQ et l'ADQ pourront-ils dire: «On est prêts pour le changement?»

Au Parti québécois, Bernard Landry l'a déjà indiqué, pas de précipitation. Des bilans inévitables, bien sûr, et la responsabilité de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale. La qualité de l'équipe parlementaire péquiste est au rendez-vous.

Les choses ont changé depuis qu'est apparue possible l'ambition de faire du Québec un État indépendant. Ce «nous autres» — les Québécois francophones — qui ouvrait le manifeste de la souveraineté-association de René Lévesque en 1967 s'est élargi sur l'horizon d'un Québec français désormais enrichi du pluralisme linguistique. Comment, alors, donner à l'idée de la souveraineté la ferveur de jadis et une signification véritable aux yeux des Québécois d'aujourd'hui, de toute origine culturelle? Comment situer cette idée de la souveraineté dans le cadre de la mondialisation de l'économie et de la culture et dans l'espace économique des Amériques?

Par ailleurs, quelle devrait être la nature des rapports entre un Québec souverain et le Canada: simplement l'indépendance de Jacques Parizeau, l'indépendance-partenariat de Lucien Bouchard ou l'indépendance confédérale de Bernard Landry? Qu'est-ce que tout cela signifie?

Aussi à l'ordre du jour de l'agenda péquiste: la modernisation de son option social-démocrate et de sa foi dans la pérennité du modèle québécois, déjà remis en cause par l'émergence d'une gauche québécoise militante.

L'Action démocratique du Québec a eu droit aux bonnes paroles de ses adversaires: «Merci d'avoir provoqué un véritable débat, merci d'avoir amené à la politique la nouvelle génération.» Félicitations pour votre beau programme, quoi! Pour la suite du monde, les orientations du parti de Mario Dumont et son projet de société ont manifestement besoin de beaucoup plus de profondeur, de pertinence et d'enracinement.

La question centrale est simple: l'ADQ entend-elle être un véritable parti de droite, à la manière de l'Alliance canadienne ou du Parti républicain américain?

Que comprendre, en effet, du discours entendu qui valorise la bonne conscience du vrai monde et de cette «majorité silencieuse» où le citoyen travailler habité par des valeurs humaines et familiales solidement établies est presque simplement invité à faire preuve de compassion pour les pauvres et les déshérités? Comment interpréter cette vision du rôle de l'État qui fait de l'administration publique quelque chose de suspect et d'inefficace, tout le contraire des vertus créatrices et productives reconnues à l'initiative privée libérée de la bureaucratie ou de l'emprise syndicale?

La droite démocratique est une option noble et tout à fait légitime. Est-ce bien là la véritable nature de l'Action démocratique du Québec?

L'ADQ a décrété un moratoire sur la question nationale. Quelle est son option constitutionnelle? Le rapport Allaire? Au moins, l'ADQ doit dire quel est le cadre de référence et d'analyse — fédéraliste ou souverainiste — qui guide ce parti dès lors qu'il s'agit de juger les événements qui marquent les rapports entre Québec et Ottawa.

En somme, le Parti québécois et l'Action démocratique du Québec ont tout un travail à accomplir. Paradoxalement, au prochain rendez-vous électoral, le succès de leurs efforts en fera peut-être les partis «prêts pour le changement». Le Parti libéral du Québec deviendrait alors celui de la continuité, qui invitera les électeurs à «rester forts» des réalisations libérales! La vie, la vie, quoi!

Jean-Claude Rivest est sénateur.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

POUVOIRS

SUIITE DE LA PAGE 1

efforts visant à réaliser un meilleur partage des pouvoirs entre la ville centrale et les arrondissements. Mais l'appui des membres du parti Vision Montréal comporte des limites et, lors d'un point de presse hier, M. Lemay a indiqué qu'il n'était pas question d'accorder son aval à un projet qui donnerait aux arrondissements des pouvoirs de taxation et d'emprunt.

Pour Martin Lemay, satisfaire à cette requête serait inacceptable et créerait des iniquités entre les arrondissements, ce qui serait contraire au principe du partage de la richesse à la base des fusions municipales. Il estime que sept ou huit arrondissements détiendraient alors une capacité d'emprunt beaucoup trop importante par rapport aux autres. «Des arrondissements qui ont une base foncière très riche, comme Saint-Laurent, Ville-Marie, Anjou ou Saint-Léonard, vont se sauver littéralement avec une capacité d'emprunt très forte pour réparer, par exemple, des infrastructures», explique-t-il. Pendant ce temps, les arrondissements plus pauvres ne seraient plus en mesure de procéder à des travaux essentiels. La même injustice serait créée si le pouvoir de taxation était légué aux arrondissements, selon lui. «Jamais nous ne participerons au démantèlement de cette ville», ajoute-t-il.

Plus tôt cette semaine, le maire Tremblay avait annoncé l'intention de son administration d'accorder à une firme externe le mandat de déterminer le meilleur scénario de modèle organisationnel afin d'accorder plus de pouvoirs aux arrondissements. Ce n'est pas un hasard s'il a abordé cette question au lendemain de l'élection du Parti libéral. D'une part, l'élection des libéraux rend bien réelle la menace de référendums sur les défusions; d'autre part, le maire doit composer avec des présidents d'arrondissement des ex-villes de banlieue insatisfaits des pouvoirs qu'ils détiennent. Plusieurs d'entre eux n'ont jamais caché leur opposition aux fusions municipales et voudraient bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre au chapitre du contrôle de leurs budgets.

Le maire Tremblay se retrouve donc dans une situation fort inconfortable et devra manœuvrer prudemment sur le terrain miné des défusions. D'une part, lui qui détient, avec ses 38 conseillers, une maigre majorité de trois sièges au conseil municipal pourrait donc perdre l'appui des 26 membres de l'opposition s'il accordait aux arrondissements des pouvoirs d'emprunt et de taxation. D'autre part, des démissions au sein de son parti, l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM), pourraient survenir s'il ne donne pas satisfaction à certains membres de son équipe.

Le président de l'arrondissement d'Anjou, Luis Miranda, a indiqué cette semaine qu'il voudrait disposer d'une plus grande autonomie décisionnelle en matière budgétaire. Il a également affirmé que si des citoyens demandaient un référendum sur la défusion d'Anjou, il appuierait leurs démarches, au risque de subir les foudres des membres de son parti.

De son côté, Edward Janiszewski, président de l'arrondissement de Dollard-des-Ormeaux-Roxboro, figure parmi les élus de l'UCIM qui réclament des pouvoirs de taxation et d'emprunt. Selon lui, toutefois, le concept de «villes-arrondissements» serait préférable à des défusions. Il croit cependant que Jean Charest est celui qui détient la véritable autorité pour modifier la loi 170 et que c'est lui qu'il faudra convaincre. «M. Tremblay n'a pas donné satisfaction à mes demandes à l'égard des villes-arrondissements. Je vais essayer de convaincre mes collègues que c'est la meilleure solution.» Il indique qu'il n'a pas l'intention de quitter le parti pour autant.

La leader de la majorité au conseil, Dida Berku, affirme que les conseillers de l'UCIM demeurent unis. «C'est sûr que les anciens maires de banlieue ont senti le plus de restrictions. [...] Mais à l'intérieur de notre caucus, ceux qui sont les plus décentralisateurs ne sont pas des défusionnistes», dit-elle. La menace des membres de l'opposition de retirer leur appui si on donne trop de liberté aux arrondissements «démontre un manque d'ouverture de leur part», estime-t-elle.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et

abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3367
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUIITE DE LA PAGE 1

au nombre d'élus, mais c'est strictement un effet du mode de scrutin», a-t-il dit.

Le mécontentement péquiste n'a pas non plus vraiment servi l'ADQ, dont la clientèle est pourtant presque exclusivement francophone, comme le rappelait hier Guy Larocque, analyste pour la maison de sondages SOM. En effet, l'ADQ a perdu la moitié de sa clientèle en un mois de campagne, «ce qui n'est pas une débâcle ordinaire».

Pierre Drouilly, lui, voit les élections de cette année comme «un clone des élections de 1985». Le premier ministre péquiste de l'époque, Pierre Marc Johnson, était le chef le plus populaire dans les sondages, et le niveau de satisfaction envers le gouvernement était élevé. «Pourtant, le Parti québécois s'est fait écraser. Les gens se disaient: "On les a assez vus."» Et le taux de participation a baissé de près de 7 % par rapport aux élections précédentes. La même réaction a prévalu cette fois-ci.

Pourquoi? Les participants d'hier citaient bien des raisons. Pour M. Drouilly, il est clair que la grogne contre les fusions municipales a été déterminante dans bien des régions. «Le Parti québécois a payé cher pour les fusions: à Boucherville, dans Chambly, à Québec, où on a vu tomber des comités qui étaient des châteaux forts péquistes depuis 25 ans.»

Michel Venne, directeur de L'Annuaire du Québec et chroniqueur au Devoir, a aussi souligné l'importance de bien regarder les chiffres avant de tirer des conclusions. Ainsi, dans la circonscription de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, chacun croit que la présence de l'ex-député bloquiste Pierre Brien, passé à l'ADQ, a divisé le vote et empêché la réélection du député péquiste Rémy Trudel, permettant ainsi au candidat libéral de l'emporter.

La réalité, a démontré M. Venne, c'est que Rémy

Trudel a perdu plus de votes depuis 1998 que ce que son adversaire adéquate a récupéré cette année. «C'est bel et bien Trudel qui a perdu», a souligné M. Venne.

Il croit pour sa part que l'effondrement du PQ tient à différentes raisons. Il y a d'abord l'usure du pouvoir: «Même chez ses sympathisants, tout le monde avait une raison d'en vouloir au PQ!», a-t-il constaté lors d'une tournée du Québec l'an dernier.

Il note aussi que le parti a fait l'erreur de ne pas tenir de course au leadership au moment du départ de Lucien Bouchard, désignant un chef dont l'entourage sera au centre de divers scandales quelques mois plus tard. Une situation prévisible puisque — le parti le savait — plusieurs journalistes travaillaient sur ces dossiers.

Il note aussi, comme bien d'autres, que le PQ s'est détourné des mouvements sociaux et qu'il doit les retrouver. Mais sans verser dans la récupération politique, a souligné Pierre Noreau, de l'Université de Montréal, qui croit aussi que le Parti québécois doit s'attaquer à un certain vide générationnel. Une tâche qui n'est pas si simple: «Le problème, c'est que les gens qui ont 60 ans au PQ pensent encore qu'ils sont jeunes!», a-t-il comiquement illustré.

Pierre Drouilly, pour sa part, a ciblé l'espèce d'autosatisfaction qui régnait et dont les gens en ont ras le bol. Ainsi, il est devenu clair «que la réussite économique n'est plus un élément suffisant pour garder le pouvoir», notait Kristoff Talin, professeur français invité au département de sociologie de l'UQAM. C'est un phénomène qui s'observe dans plusieurs pays, mais c'est aussi une leçon que plusieurs gouvernements sortants n'ont pas encore comprise.

Le PQ aurait-il alors dû parler davantage de souveraineté? Michel Venne estime que le projet souverainiste aurait pu être remis sur les rails. «Il aurait fallu un prétexte», croit plutôt le politologue Jean-Herman Guay, de l'Université de Sherbrooke. L'argent injecté par le fédéral dans la santé juste avant les élections a

rendu cette option impraticable.

M. Guay estime en fait que les élections de lundi marquent «la dernière bataille d'une seconde guerre» entre Ottawa et Québec. La première a eu lieu entre 1970 et 1981; celle-ci a commencé lors de l'échec de l'entente du lac Meech, en 1990. Le PQ vient de la perdre. «Cette campagne est un épisode dans une période beaucoup plus vaste, où on voit que le Parti libéral fédéral a repris son positionnement au Québec et où l'appui à la souveraineté est en baisse.»

Guy Larocque, de la maison SOM, a appuyé cette analyse en soulignant que le PLC risque de se renforcer au Québec avec Paul Martin à sa tête, comme des sondages le démontrent déjà.

L'avenir politique du Québec passerait-il donc encore par Ottawa? Ça dépendra de l'ADQ, dont les 18 % d'appuis ne sont pas à négliger. Le problème, c'est que ces appuis sont concentrés dans un Québec profond, où «la Révolution tranquille ne s'est pas tout à fait rendue», résumait Pierre Drouilly, qui l'a surnommé «le Québec tranquille».

Mais cet électorat n'est pas captif, a analysé Pierre Noreau par la suite. Il n'a rien à voir avec cette base de baby-boomers qui appuie le PQ ou avec la communauté anglophone acquise au PLQ. De plus, l'ADQ a toujours des problèmes d'organisation: des candidats-vedettes ne font pas une équipe.

Enfin, il manque à l'ADQ une crise, de celles qui permettent «d'imposer un enjeu qui recalibre l'espace politique et rend obsolète le reste». La grande crise des années 20 a servi le Parti libéral; les enjeux de la Révolution tranquille ont donné naissance au PQ. «Il faut des contextes très précis pour y parvenir», a indiqué M. Noreau. Il y a dix ans, c'était déjà la cause d'un échec potentiel pour l'ADQ, et elle n'a toujours pas bénéficié d'un tel contexte. Il apparaît donc très peu probable que l'ADQ occupe à l'avenir plus d'espace que ce qu'elle a là.»

SYRIE

SUIITE DE LA PAGE 1

répondu par la négative: «Non [...] Après cette initiative, la proposition syrienne aux Nations unies, la Syrie n'autorisera pas d'inspections. Elle se bornera à participer avec ses frères arabes et tous les pays du monde à faire du Proche-Orient une zone libre de toute arme de destruction massive.»

On ignore pour l'instant si ces propos se démarquent ou non de la position jusque-là connue de la Syrie, disant qu'elle n'autorisera des inspections en armement que si celles-ci concernent tous les pays de la région, dont Israël, qui posséderait des armes nucléaires.

Soutien égyptien

Un porte-parole du gouvernement syrien a refusé de préciser les commentaires de M. el-Chara.

Mercredi, la Syrie a demandé au Conseil de sécurité de l'ONU de l'aider à débarrasser le Proche-Orient de toutes ses armes de destruction massive. Elle a fait circuler un texte pour recueillir les initiatives en ce sens.

Les responsables américains, jusqu'au président George W. Bush, ont multiplié au cours des derniers jours les accusations contre la Syrie, accusée de contrecarrer les efforts américains en Irak et de menacer les efforts de paix israélo-palestiniens.

M. Powell a assuré hier que Washington n'a pas d'autres objectifs militaires dans la région après l'Irak tout en invitant Damas à méditer sur la chute de Saddam Hussein.

«Il n'y a aucun plan de guerre à l'heure actuelle sur le bureau de quiconque pour marcher sur la Syrie», a-t-il déclaré. Le secrétaire d'Etat a toutefois souligné que Washington avait «clairement indiqué aux Syriens ce qui devait changer dans leur comportement au vu des changements survenus dans la région», allusion à l'Irak.

Le chef d'état-major américain Richard Myers a pour sa part jugé «très prématuré» d'envisager une action militaire contre la Syrie. Il a toutefois repris les accusations sur la présence de volontaires syriens pour combattre les Américains ainsi que sur l'aide supposée de la Syrie pour la fuite de dignitaires irakiens en déroute.

Interrogé lors d'un meeting public avec le personnel du Pentagone sur une attaque éventuelle contre la Syrie, le général Myers a répondu: «Pour l'avenir, cela dépendra du président [George W. Bush], probablement en consultation avec nos alliés et amis. Il est très prématuré de parler de ça, à mon avis.»

Une majorité d'Américains craignent un attentat

Boston (AFP) — Deux tiers des Américains disent craindre un nouvel attentat, surtout après la guerre en Irak, mais à peine plus de un sur dix a pris des mesures concrètes pour se préparer à cette possibilité, selon un sondage mené par l'université Harvard et publié hier.

Sur les 1007 personnes interrogées par les chercheurs du département de santé publique de l'université, seulement 12 % ont déclaré avoir préparé un plan d'évacuation, comme le leur a fortement conseillé le ministère de la Sécurité intérieure américain depuis plusieurs mois.

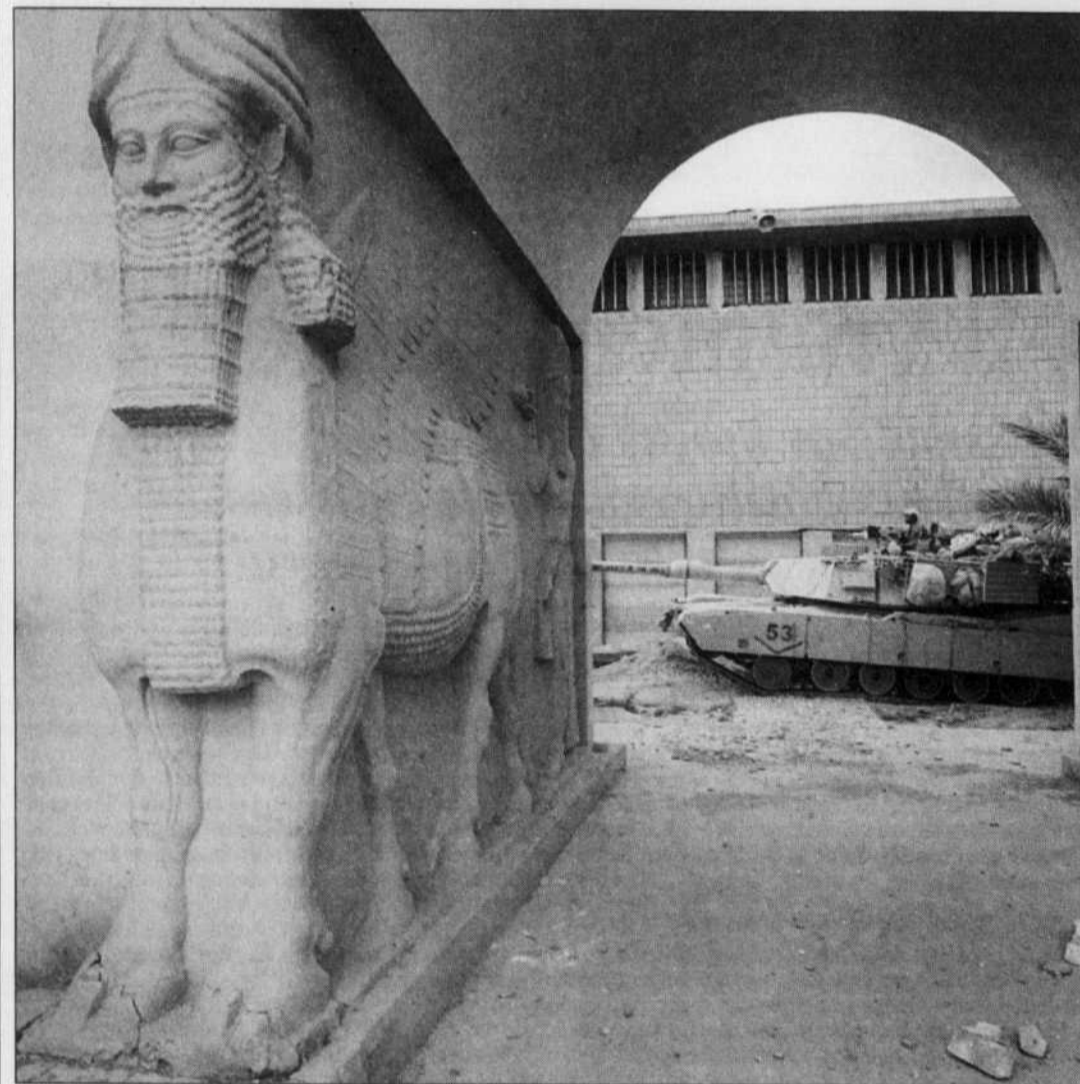
Quelque 44 % ne savaient pas exactement à quoi se référaient les autorités quand elles parlaient de ce plan et seulement un Américain sur quatre comprenait ce qu'est «un abri sur place», c'est-à-dire une pièce sécuritaire étanche où on peut se réfugier en cas d'attaque chimique, bactériologique ou nucléaire.

Tandis que presque tous les répondants avaient bien acheté leur ruban adhésif, moins de trois sur dix avaient le plastique également nécessaire pour construire cet abri.

En revanche, près des trois quarts (73 %) savaient quel était le niveau d'alerte cette semaine-là et 78 % disaient prendre les avertissements très au sérieux.

«Le public ne sait plus trop bien que faire quand les responsables gouvernementaux parlent de plan d'évacuation et d'abri sur place», souligne Robert Blendon, l'un des chercheurs qui ont mené l'enquête entre le 21 et le 25 mars, au lendemain du déclenchement de la guerre contre l'Irak.

Selon lui, l'administration américaine devrait mieux préciser aux citoyens ce qu'ils devraient faire en cas d'attaque.



Les forces américaines protègent dorénavant le Musée national irakien de Bagdad. Le mal est toutefois déjà fait.

TRÉSORS

«On connaît les collectionneurs de ce genre d'objets. Mais ils ont beaucoup plus d'argent pour me poursuivre que j'en ai pour les faire condamner.»

SUIITE DE LA PAGE 1

Le chercheur est convaincu que le pillage de la semaine dernière n'est pas le seul fait de pilliers individuels, mais aussi de groupes organisés qui ont des ramifications à l'extérieur du pays.

«C'est un travail de pros. Les voleurs avaient la clef et des complices à l'intérieur.» Les responsables du musée avaient en effet placé les pièces les plus précieuses dans une coffre qui a été vidée. Une tâche impossible sans une aide de l'intérieur. Ces pillages ont «été planifiés par des gangs qui ont des agents locaux», conclut Gibson.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le Musée de Bagdad était «un des endroits les plus sûrs», dit-il. Certainement plus sûr que les musées régionaux qui avaient été pillés en 1991. Clairement identifié aux symboles de l'UNESCO, le musée n'a d'ailleurs pas été bombardé.

Tant que les experts de l'UNESCO ne se rendront pas sur place, il sera impossible d'évaluer l'ampleur réelle des dégâts. On ne sait pas, par exemple, si les 40 000 manuscrits du Centre Saddam ont pu être protégés des pilliers. Impossible aussi d'évaluer précisément ce qui reste de l'incendie de la bibliothèque nationale et des archives de Bagdad. «Certains manuscrits semblent avoir été répandus sur le sol. D'autres pourraient être reconstitués», dit Gibson. Un ministre irakien des Affaires religieuses, une bibliothèque de Corans anciens aurait également brûlé. Le musée de Mossoul, dans le nord du pays, a aussi été pillé.

Les archéologues font état de rumeurs selon lesquelles certains objets seraient déjà sur les marchés des grandes villes européennes. Plusieurs auraient transité par l'Arabie Saoudite. Il faut dire que trafic d'objets du patrimoine irakien a pris de l'expansion il y a 13 ans avec l'imposition de l'embargo économique. «La pauvreté a poussé de nombreux Irakiens à

piller les sites archéologiques tout simplement pour faire vivre leur famille», explique Salma el-Radi, de l'université de New York.

«Si on faisait une enquête sérieuse, on retrouverait beaucoup d'objets», dit Gibson. Il suffirait d'y mettre les moyens. [...] Vous savez, on connaît les collectionneurs de ce genre d'objets. Mais ils ont beaucoup plus d'argent pour me poursuivre que j'en ai pour les faire condamner.»

Plus tôt cette semaine, un groupe d'archéologues a dénoncé le laissez-faire des groupes américano-britanniques dans le quotidien britannique *The Guardian*. Les archéologues invoquent la Convention de La Haye signée en 1953, qui oblige les belligérants à protéger le patrimoine culturel des pays en guerre. Lors de la première guerre du Golfe, neuf des treize musées régionaux avaient été pillés. Les 3000 pièces volées à l'époque ne sont pourtant qu'un détail à côté de la catastrophe actuelle.

L'UNESCO a demandé au secrétaire général des Nations unies de proposer au Conseil de sécurité une résolution imposant un embargo général sur toute acquisition d'objet d'art irakien. Cette résolution aurait une portée plus large que la Convention sur le trafic des biens culturels signée en 1970 par 97 pays seulement. Le directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, a aussi annoncé la création d'un fonds spécial pour le patrimoine irakien. L'Italie a déjà fait un don de 600 000 \$. Le Qatar, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Égypte ont annoncé des contributions. Le British Museum a mis trois experts à la disposition de l'UNESCO.

Il peut paraître futile de s'intéresser au patrimoine irakien au moment où des civils meurent encore dans les rues de Bagdad. «Nous sommes concernés par la disparition de toutes ces pièces assyriennes, sumériennes, babyloniennes», dit Mounir Bouchenaki, de l'UNESCO, dans la mesure où elles représentent le fondement même de l'identité du peuple irakien.»